

Trechorum oculatorum Monographia

par **J. Putzeys.**

(Fortsetzung.)

61. *T. constrictus* Schaum D. I. I. 651. 22. — Pand. no. 32.

Rufo-piceus, capite prothoraceque rufescentibus; antennae brunneae scapo excepto. Antennae quartam elytrorum partem vix attingentes; articulo secundo quarto paullo brevior. Oculi prominuli, interstitio postico plus quam triplo majores. Prothorax fortiter cordatus, angulis posticis subito prominulis, acute rectis. Elytra breviter ovata, convexiuscula, striis omnibus distinctis, punctulatis, primis profundioribus, caeteris sensim obsoletioribus.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{3}{4}$ — Lat. 2 M.

Alpes de la Styrie et de la Carinthie.

Diffère du *latus* par sa couleur, son corselet notablement plus rétréci en arrière; les bourrelets post-oculaires plus étroits; la direction de la ligne orbitaire qui aboutit entre les antennes et les mandibules, tandis que chez le *latus*, elle se dirige sur la base des antennes; par ses stries toujours beaucoup plus marquées et toutes distinctes.

62. *T. exaratus* Schaum D. I. I. 637. 4.

Dilute brunneus; antennae dimidiam corporis longitudinem aequantes. articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi parvi, prominuli. Prothorax fortiter cordatus, ante angulos posticos acutos, prominulos, profunde sinuatus; fossulis basalibus profundis. Elytra ovata, striis fortiter punctatis, 2 primis latioribus atque profundioribus.

Long. 2 lin.

J'ai dû me borner à reproduire les caractères indiqués par Schaum sur un individu unique, appartenant aujourd'hui au Musée de Berlin, et dont la patrie précise n'est pas connue. Schaum pense qu'il est originaire de la Carniole ou de la Carinthie.

63. *T. Grenieri* Pand. l. c. no. 29.

Piceo-castaneus, capite prothoraceque brunneis, elytrorum margine inflexo, palpis, antennis pedibusque fuscis.

Antennae longiores, elytrorum tertiam partem attingentes, articulo secundo quarto brevior; oculi vix prominuli, interstitio postico quinta parte majores, linea orbitali in antennarum

basim porrecta. Prothorax subcordatus, antice rotundatus, usque ad basim angustatus, lateribus parum arcuatis, angulis posticis subrectis, haud prominulis, basi in medio paulo quam ad angulos magis prolongata. Elytra oblongo-orata, antice posticeque parum angustata, basi transversim truncata, striato-punctata, striis omnibus perspicuis, octava tantum postice. Interstitio coxali angusto.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{4}$ — Lat. $1\frac{3}{4}$ M.

Hautes Pyrénées (Pandellé).

64. *T. rufipes* Bohem. Ins. Caffr. I. 226. 238.

Nigro-piceus, antennis brumeis, palpis, pedibus anoque rufo-testaceis. Mandibulae validae, porrectae, apice arcuatae. Antennae articulo secundo quarto minore. Vertex foreolatus. Oculi prominuli, interstitio postico plus duplo majores. Prothorax latus, subcordatus, angulis posticis rectis haud prominulis. Elytra oblonga, basi transversim truncata, humeris rotundatis, integrestriata, stria tertia inconspicua, interstitio tertio tripunctato: striola praescutellari longiore. Prosternum apice pilosum: abdomen punctulatum segmento ultimo emarginato.

Long. 7 — El. 4 — Lat. $2\frac{2}{3}$ M.

Pour cette espèce et la suivante très bien décrites par Boheman il ne me reste qu'à ajouter quelques observations complémentaires.

Le deuxième article des antennes est de moitié plus court que le quatrième. Les yeux sont saillans, deux fois et demi aussi grands que le bourrelet post-oculaire en face des angles du corselet; les lignes orbitaires convergent fortement en avant et se dirigent sur la base des mandibules. Le sommet de la tête porte un point large et assez profond chez l'un des deux individus que j'ai sous les yeux, mais dont il reste à peine une trace chez l'autre. Les épaules sont bien marquées, quoiqu'arrondies, et les marges basilaires, s'arrêtant au quatrième intervalle, convergent transversalement. Boheman signale un faible point au milieu du deuxième intervalle: les 3 points ordinaires sont bien marqués sur la troisième strie et le deuxième est situé un peu en dessous du milieu. Le sillon apical est très prolongé et se réunit par une légère courbure à la cinquième strie. La pointe du prosternum est large, fovéolée et porte quelques poils raides à l'extrémité. Les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus courts que le métasternum. Les segments de l'abdomen sont parsemés de points pilifères. Le dernier segment est échancré à l'extrémité.

Caffrerie intérieure. 2 ind. coll. de Chadoir.

65. *T. pallipes* Bohem. Ins. Caffr. I. 227. 239.

Long. $5\frac{1}{4}$ — El. 3 — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Menton, antennes, tête, stries des élytres, prosternum et dernier segment de l'abdomen comme dans l'espèce précédente. Corselet moins arrondi et moins rétréci vers la base; ses angles antérieurs plus aigus. Elytres plus courtes; la troisième strie ne porte pas de trace du deuxième point dorsal; les premier et troisième sont gros. Les piliers des hanches postérieures sont un peu plus longs; la ponctuation des segments abdominaux est plus rare.

Caffrerie méridionale. 4 ind. ♂ coll. de Chaudoir.

66. *T. Bannaticus* Dej. spec. V. 20. — Pand. no. 28.

Dejean n'a décrit cette espèce que d'une manière superficielle; Mr. Pandellé n'en a donné que les caractères principaux. Je crois d'autant plus devoir entrer dans quelques détails que la coll. Dejean ne renferme qu'un individu unique du *T. Bannaticus* et que l'espèce qui figure sous ce nom dans la plupart des collections me paraît être différente.

Piceus. prothorace dilutiore Antennae breviusculae articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi subprominuli, interstitio postico duplo latiores Prothorax subcordatus, angulis posticis amplis, acutis, erectis, paulo retractis. Elytra oblonga, basi truncata, striis 3 profundioribus punctatis, quarta leviore, caeteris obsoletis.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

La tête et les élytres sont noirs de poix, le corselet et le dessous du corps bruns, les 2 premiers articles des antennes et les pattes testacés.

Les antennes sont assez courtes et leurs articles peu allongés; le deuxième article est égal au quatrième, plus court que le troisième. Les yeux sont fort peu saillans, du double plus larges que le bourrelet post-oculaire; la ligne orbitaire se dirige entre la base externe des antennes et le bord supérieur des yeux. Le corselet est subcordiforme, si l'on ne tient pas compte des angles de la base; mais dans la réalité il est transversal, les angles antérieurs et les angles postérieurs étant placés exactement sur la même ligne. Le bord antérieur est tronqué, les angles sont déprimés, arrondis. Les côtés sont un peu arrondis jusque vers le milieu, puis très faiblement arqués et se rétrécissant fort peu jusqu'aux angles de la base où ils sont légèrement sinués. Les angles sont grands, très aigus, relevés, un peu saillans en dehors et même en arrière. La base est coupée carrément, déprimée en face des deux fossettes qui sont profondes et un peu arrondies. L'impression transversale postérieure est fortement

déprimée; l'antérieure est bien marquée; le sillon longitudinal est profond dans toute son étendue, mais il n'atteint pas le bord antérieur; la marge latérale s'élargit un peu sous le point pilifère antérieur.

Les élytres sont oblongues, assez étroites, régulièrement, mais faiblement arquées sur les côtés; la base est sensiblement tronquée, arrondie aux épaules. La surface est aplaniée au milieu, mais la suture est un peu relevée. Les 3 premières stries sont profondes, très distinctement ponctuées; la quatrième est beaucoup moins marquée, surtout antérieurement: les autres sont obsolètes; la partie recourbée de la première strie est fortement imprimée; le deuxième des gros points de la troisième strie est situé exactement au milieu. — Le métasternum est assez large, mais les piliers des hanches sont un peu plus longs.

L'individu unique sur lequel Dejean a établi l'espèce est une ♀; il vient des Alpes du Bannat.

Il me reste à signaler les différences entre cette espèce et celle avec laquelle on la confond assez souvent.

67. *T. Dejeani*.

Long. 4 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Plus grand que le *Bannaticus*: la tête est de la couleur du corselet; les antennes sont testacées; la ligne orbitaire se dirige sur leur base interne. Le corselet est beaucoup plus cordiforme, c'est-à-dire plus étroit dès les angles antérieurs, plus arrondi sur les côtés, plus rétréci dans sa moitié inférieure; les angles postérieurs sont un peu moins aigus; les élytres sont un peu plus arrondies sur les côtés; leur surface est plus convexe.

Transylvanie.

S'il n'y avait que la différence de taille, de coloration, de convexité, on pourrait supposer que le hasard a fait tomber Dejean sur un individu anormal; mais la forme du corselet et surtout la direction de la ligne orbitaire ne permettent guère de douter qu'il y ait réellement deux espèces.

68. *T. elongatulus*.

Piceus, prothorace elytrorumque sutura dilutioribus. Antennae articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi subprominuli, interstitio postico triplo latiores. Prothorax cordatus, angulis posticis acute rectis, prominulis. Elytra elongato-orata, convexa, in sutura depressa, striis 2 primis profundis, caeteris obsolentioribus.

Long. $3\frac{7}{8}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

Brun de poix, un peu rougeâtre sur le corselet et le long

de la suture. Les 3 premiers articles des antennes sont d'un fauve plus clair que les autres.

Les antennes atteignent l'extrémité du premier quart des élytres; leurs articles sont cylindriques; le deuxième est égal au quatrième; les bourrelets post-oculaires sont du tiers des yeux qui sont légèrement saillans; la ligne orbitaire se dirige entre les antennes et l'épistome; elle diverge plus en arrière que chez le palpalis; le corselet est plus étroit que chez ce dernier, moins arrondi sur les côtés antérieurs, plus rétréci en arrière; ses angles, placés sur la même ligne que la base, sont un peu plus aigus et plus saillans; les fossettes basales sont un peu plus profondes et l'impression transversale qui les réunit est plus marquée. — Par leur forme, les élytres se rapprochent beaucoup de celles du *T. Bonvouloiri*; en ovale allongé très régulier, elles sont plus rétrécies aux épaules; la marge basilaire est courte, horizontale seulement à son extrémité et ne dépasse pas la cinquième strie; la base est tronquée. La surface des élytres n'est nullement aplaniée, mais le premier intervalle est déprimé dans son milieu; les stries sont ponctuées; les 2 premières seules sont bien marquées; les 2 ou 3 suivantes sont de moins en moins distinctes si ce n'est vers l'extrémité. — L'intervalle coxal est un peu plus petit que les piliers des hanches postérieures.

Comparé au *T. Dejeani*, dont il est très voisin, le *T. elongatulus* a les yeux plus saillans; le bourrelet post-oculaire un peu plus petit; le corselet est plus convexe, un peu moins rétréci aux angles antérieurs; ses côtés sont arrondis au dessus des angles postérieurs qui sont plus petits et plus aigus; les élytres sont plus régulièrement ovales, leurs épaules sont un peu plus arrondies; la surface est plus convexe; les stries sont beaucoup plus fines et moins marquées; la partie redressée de la première strie est plus longue et plus droite.

Montagnes du Caucase (Radscha 8000 p.). 1 individu ♂ coll. de Chaudoir.

69. *T. sinuatus* Schaum D. I. 647. 17. — Pand. no. 26.

Piceus, prothorace elytrorumque sutura rufescentibus. Antennae crassiusculae, elytrorum quartam partem attingentes, articulo secundo quarto sublongiore. Oculi interstitiis posticis duplo majores, linea orbitali versus antennarum basim porrecta. Prothorax subcordatus, lateribus rotundatus, prope basim subsinuat, angulis posticis acutiusculis, basi recte truncata. Elytra ovata, striis 4 primis integris subtilibus, ceteris obsoletis.

Long. $3\frac{1}{4}$ — El. $1\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{4}$ M.

Carniole. Également trouvé à Mont Baldo.

70. *T. Pandellei*.*T. piciventris* Pand. no. 32.

Piceus, prothorace rufo. Antennae validae, articulo secundo quarto rix brevior. Oculi magni, subprominuli, interstitio postico plus duplo majores. Elytra oblonga, antice subangustiora, planiuscula, punctato-striata, striis 3 primis profundioribus apice rix impressis, caeteris sensim obsoletioribus.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

La plupart des collections renferment cette espèce sous le nom de *T. piciventris* Graells*). Il suffit de lire la description de l'entomologiste espagnol et d'y comparer la figure (quelque mauvaise qu'elle soit) pour se convaincre qu'il a eu sous les yeux le *T. minutus*. Le corselet carré, à angles postérieurs obliques et obtus, la base des élytres tronquée obliquement avec les épaules élevées, la couleur d'un fauve roux, l'habitat indiqué (les près), s'appliquent à cette dernière espèce et nullement à celle dont je m'occupe ici, qui a le corselet subcordiforme, à angles droits, avec la pointe très aiguë, les épaules arrondies, les élytres couleur de poix foncée et qui habite les montagnes du Guadarrama.

J'ajoute que dans son tableau des Carabiques d'Espagne, Mr. Graells n'indique pas le *T. minutus* comme se trouvant dans les provinces centrales, tandis que Mr. von Bruck l'y a rencontré dans les environs mêmes de Madrid.

71. *T. Aubei* Pand. l. c. no. 33.

Nigro-piceus nitidus, subiridescens: antennae breviusculae, articulis 2—5 nigro maculatis, secundo quarto paulo brevior. Oculi prominuli, interstitiis posticis triplo majores, linea orbitali (puncto orbitali antico maximo) in antennarum basim porrecta. Prothorax transversus, lateribus arcuatis antice ampliatis, postice vero angustatis, angulis posticis subrectis apice obtusiusculis. Elytra oblongo-ovata, margine laterali ultra humerum oblique porrecta, apice infra recurva, striis 5 primis integris, sexta obsoletiore.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. 3 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Piémont (Mont Viso).

72. *T. Putzeysi* Pand. no. 34.Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{4}$ M.

D'un noir de poix brillant avec la suture et la marge des élytres d'un testacé rougeâtre; les articles 2—5 des antennes sont tachés de noir. Celles-ci dépassent un peu le

*) Le *Trechus vittatus* Graells (Mem. 1858 p. 39) n'appartient pas à ce genre, mais suivant toute apparence, c'est un *Aeupalpus*, peut-être même le *dorsalis* Fab.

quart des élytres: elles sont distinctement épaissies vers l'extrémité; le deuxième article est un peu plus court que le quatrième. Les yeux sont peu saillans, 3 fois aussi larges que le bourrelet post-oculaire. Le premier point orbitaire est très large; la ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes.

Le corselet plus étroit que les élytres, est plus allongé que chez la plupart des *Trechus*, plutôt anguleux qu'arrondi au tiers antérieur, puis se rétrécissant en une ligne oblique à peine arquée jusqu'aux angles postérieurs qui sont assez grands et parfaitement droits.

Les élytres sont ovales, assez convexes. Les stries ne paraissent pas ponctuées; les 3 premières sont profondes, la quatrième un peu moins marquée, les suivantes de moins en moins distinctes.

Alpes maritimes.

73. *T. Caucasicus* Chaudoir Enumér. Caucas. p. 190 no. 312.

Piceo-brunneus: antennae articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli interstitio postico duplo latiores. Prothorax cordatus, angulis posticis amplis, rectis. Elytra oblongo-ovata, punctato-striata.

Long. 4 — El. 2 — Lat. 1½ M.

D'un brun de poix, assez clair sur le bord externe des élytres et vers la moitié inférieure de la suture; les palpes et les pattes sont testacés, les antennes sont d'un testacé rougeâtre. Les antennes atteignent à peine le premier quart des élytres; leur deuxième article est presque égal au quatrième; les articles 6 à 10 sont oblongs; le dernier est du double plus long que le pénultième. Le bourrelet post-oculaire est de moitié moins grand que les yeux qui sont légèrement saillans; les lignes orbitaires sont parallèles et se dirigent sur la base des antennes.

Le corselet est cordiforme, quoiqu'ayant exactement la même largeur entre les angles antérieurs et entre l'extrémité des angles postérieurs; les premiers sont très déprimés, rapprochés du col; les côtés s'élargissent jusqu'au premier tiers où ils dépassent un peu la largeur de la tête, et de là, ils descendent obliquement jusqu'au dessus des angles postérieurs où ils sont légèrement sinués. Les angles sont placés sur la même ligne que la base même, grands, tout-à-fait droits: leur pointe extrême n'est pas saillante, mais un peu abaissée. Les fossettes latérales sont larges, presque arrondies; l'impression transversale postérieure est peu marquée; le sillon longitudinal est entier, mais plus large et plus profond au milieu.

Les élytres sont ovales, un peu oblongues, faiblement élargies après le milieu, un peu aplanies au centre; leur base est tronquée; les marges basilaires sont courtes et recourbées à leur extrémité en face de la cinquième strie: toutes les stries sont marquées dans toute leur étendue et ponctuées, les 4 ou 5 premières seules sont profondes. L'intervalle coxal est d'un quart plus petit que les piliers des hanches.

Comparé au *T. palpalis*, le *T. Caucasicus* est un peu plus petit, plus obscur; son corselet est plus étroit, avec les côtés plus arrondis, les angles postérieurs moins obtus, plus rapprochés du col, les angles postérieurs moins aigus et non relevés; les élytres sont plus courtes, leurs premières stries un peu moins profondes, la strie préscutellaire plus courte: le bourrelet post-oculaire est un peu plus petit; la ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes et non entre ce point et l'épistome comme chez le *palpalis*; les antennes sont un peu plus courtes et leurs articles sont beaucoup moins cylindriques.

Montagnes du Caucase (Radscha 8000 p.). 1 ind. ♂ coll. de Chaudoir.

74. *T. Bonvouloiri* Pand. l. c. no. 30.

Niger nitidus. *Antennae tertiam elytrorum partem fere aequantes, articulo quarta paulo breviora. Oculi prominuli, interstitio postico duplo latiores. Linea orbitali in basim antennarum internam porrecta. Prothorax subcordatus, lateribus rotundatus, ante angulos posticos sinuatus, hisce latis, erectis, acutiusculis, basi utrinque profunde forcata. Elytra oblongo-ovata, postice magis quam anterius angustata, in dorso paulo planata, basi transversim truncata, striis omnibus perspicuis, 5 primis tamen caeteris multo profundioribus; interstitio coxali pilo posteriore tertia parte minore.*

Long. $5\frac{1}{2}$ — El. $3\frac{1}{4}$ — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Hautes Pyrénées.

75. *T. antarcticus* Dej. Spec. V. p. 26 no. 24 (1831).

Obscure aeneus, antennarum articulis 2 primis pedibusque rufa-brunneis. Antennae validiusculae, articulo secundo quarto subbreviore. Oculi magni, prominuli, interstitio postico quadruplo latiores. Prothorax cordatus, angulis posticis rectis, amplis, erectis. Elytra ovata, convexa, subpunctato-striata, striis 2 primis profundioribus, integris.

Long. $5\frac{1}{2}$ — El. 3 — Lat. $2\frac{1}{8}$ M.

La description de Dejean étant très complète, je n'ai que peu de chose à y ajouter.

La dent du menton est triangulaire, creusée au centre,

presque tronquée à l'extrémité. Les lobes latéraux sont très larges, peu élevés, très arrondis sur les côtés, un peu aigus à leur extrémité interne. — Les antennes, assez fortes, atteignent à peine le premier quart des élytres; le deuxième article est de très peu plus court que le quatrième. L'intervalle entre les sillons frontaux est large, également dilaté en avant et en arrière; les yeux sont grands et assez saillans; le bourrelet post-oculaire n'est que du quart de leur longueur; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes. — Les fossettes du corselet se relieut à la base par un sillon commençant au premier tiers de celle-ci vers les angles; elles sont assez larges et arrondies. — Le rebord des élytres, plus large que celui du corselet, se prolonge sur la base jusqu'à la cinquième strie; les deux marges basilaires convergent légèrement en avant. — Les trois points de la troisième strie sont peu marquées, surtout les deux premiers; le dernier, assez gros, est situé à l'extrémité de l'élytre. La partie relevée de la première strie est profonde et se termine brusquement contre la cinquième strie, la deuxième s'y rattache également après avoir contourné le point apical. Le métasternum est assez étroit, égal aux piliers des hanches postérieures.

Comparé au *T. depressicollis*, le *T. antarcticus* est plus grand; ses antennes sont un peu moins épaisses; l'espace entre les sillons frontaux est plus large; les yeux sont un peu moins saillans; le bourrelet post-oculaire est moins grand; le corselet, dont le rebord est beaucoup moins large, est plus rétréci après le milieu et un peu sinué au dessus des angles postérieurs; ceux-ci sont un peu plus saillans; les fossettes de la base sont moins larges et plus faiblement rugueuses; les élytres sont moins convexes; la marge basilaire se prolonge davantage; la partie relevée de la première strie est moins parallèle à la suture.

Iles Malouines. 2 ind. ♂ coll. de Chaudoir. L'un de ces individus est le type de Dejean.

76. *T. hololissus*.

Niger nitidus. *Antennae crassiusculae, articulo secundo quarto minore. Oculi magni prominuli, interstitio postico duplo majores. Prothorax transversus, basi subangustatus, angulis posticis minutis acutis. Elytra oblonga, basi truncata, convexa, haud distincte striata.*

Long. $5\frac{1}{2}$ — El. $3\frac{1}{2}$ — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

D'un noir assez brillant avec les palpes, les antennes et les pattes, le dessous du corps, le rebord des élytres et parfois l'extrémité de celles-ci testacés,

La dent du menton est assez large, bifide à l'extrémité. Antennes assez fortes, ne dépassant pas le premier tiers des élytres; le deuxième article est de moitié plus court que le quatrième. Les bourrelets oculaires ne sont que de la moitié des yeux; ceux-ci sont grands et saillans; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes.

Le corselet n'est pas plus large que la tête, en carré un peu transversal, légèrement rétréci vers la base; les côtés sont arrondis jusqu'au milieu, puis ils descendent obliquement jusqu'aux angles postérieurs qui sont assez petits, relevés et dont la pointe est saillante. Les fossettes basales prennent naissance avant le milieu de la base, dans un sillon qui se confond avec l'impression transversale; celle-ci est bien distincte, même au milieu; le sillon longitudinal est oblitéré à son extrémité antérieure; il est surtout large et profond au dessus de l'impression transversale inférieure; des deux côtés de sa base on distingue quelques rugosités longitudinales dont deux surtout sont profondes.

Les élytres sont oblongues, un peu élargies après le milieu; les côtés sont régulièrement arqués; les épaules ne sont nullement saillantes; les marges basilaires convergent transversalement jusqu'en face des trois points dorsaux, qui sont peu larges et peu profonds. Le rebord externe des élytres est assez large et uniforme. La surface est convexe; elle paraît être absolument dépourvue de stries, à l'exception de la huitième et de la strie préseutellaire, mais un fort grossissement permet de faire découvrir de faibles traces des stries dorsales. La partie recourbée de la première strie est courte, presque parallèle au bord marginal et se termine un peu en crochet. Les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus longs que le métasternum.

Chili. Mr. de Chaudoir en a reçu 4 ind. de Mr. Germain, sans indication de localité. J'en possède également 4 venant de Santiago.

77. *T. variicornis*.

Nigro-piceus, nitidus, sutura rufescente, antennarum articularis secundo, tertio et quarto nigro-maculatis, femoribus infuscatis. Antennae quartam elytrorum partem vix attingentes, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitio postico ruguloso duplo majores, lineâ orbitali inter antenas et clypeum porrecta. Prothorax cordatus, ante angulos posticos rectos (apice obtusiusculo) subprominulos sinuatus, basi truncata, foreolis parvis impressis. Elytra prothorace duplo latiora, ovata, basi obliquata, convexa, juxta suturam deplanata, striata, striis omnibus distinctis, sed parum profundis. Interstitium coxale pilis tertia parte minus.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. 2 M.

La dent du menton est fortement creusée au milieu, très légèrement bifide; le labre est faiblement échancré. L'insecte est assez voisin du *T. hololissus*; ses antennes sont un peu plus courtes, autrement colorées, les yeux moins saillans, les bourrelets post-oculaires un peu plus grands. Le corselet est plus arrondi au tiers antérieur, plus rétréci et plus sinué au dessus des angles postérieurs qui sont plus saillans. Les élytres sont notablement plus courtes, plus larges, plus arrondies sur les côtés, moins convexes le long de la suture; les épaules sont plus déprimées et plus arrondies; la surface présente des stries qui font totalement défaut chez le *T. hololissus*; la première des fossettes dorsales de la troisième strie n'est pas distincte.

Bolivie. 2 ind. ♀ communiqués par Mr. Deyrolle.

78. *T. Pyrenaëus* Dej. Spec. V. 21. 15. — Putz. no. 30. — Pand. no. 23.

Rufo-piceus. Antennae crassiusculae, quartum elytrorum partem vix attingentes, articulo secundo quarto longiore. Oculi prominuli, interstitio postico triplo majores, linea orbitali inter antenas et mandibularum basim porrecta. Prothorax subcordatus, lateribus obliquis vix arcuatis neque sinuatis, unguis posticis rectis, apice acuto, leviter prominulis. Elytra oblonga, margine basali transversim usque ad striam quartam extensa, depressiuscula, striis 4 primis profundioribus, integris, punctulatis.

Long. $2\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{8}$ M.

Pyrénées orientales.

79. *T. latebrieola* Kiesenw. Stett. Ent. Zeit. 1850. 218. — Ann. soc. ent. Fr. 1851. 387. — Pand. no. 24.

Long. 3 — El. $1\frac{3}{4}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Très voisin du *T. Pyrenaëus* (auquel, cependant, Mr. Kiesenwetter ne l'a pas comparé), mais notablement plus grand; ses élytres sont plus régulièrement ovales, plus élargies et plus arrondies au milieu, plus convexes; les stries sont moins distinctes; le corselet a ses angles postérieurs beaucoup plus petits, aigus, relevés et faisant à peine saillie; les antennes sont quelque peu plus allongées et leurs articles 2 et 4 sont égaux.

Pyrénées orientales.

80. *T. Delarouzei* Pand. no. 25.

Rufus, capite elytrisque plus minusve infuscatis. Antennae crassiusculae, quartum elytrorum partem attingentes, articulo

secundo quarto paulo longiore. Oculi interstitio postico triplo latiores, linea orbitali inter antennas et clypeum porrecta. Prothorax brevis, subquadratus, lateribus anticis rotundatus, dein angustatus, angulis posticis obtusis, haud prominulis. Elytra oblongo-ovata, punctato-striata, striis tribus primis omnino, quarta minus, ceteris minime distinctis.

Long. $2\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{1}{2}$ — Lat. 1 M.

France (Basses Alpes).

J'ai examiné l'un des types de Mr. Pandellé, un deuxième individu appartenant à Mr. de Chaudoir et deux autres communiqués par Mr. de Vuillefroy.

81. *T. suturalis.*

Piceo-brunneus. Antennae crassiusculae, articulo secundo quarto longiore. Oculi prominuli, interstitio postico triplo aut quadruplo latiores. Prothorax subcordatus, angulis posticis rectis, subprominulis. Elytra suborbata, convexiuscula, striis punctulatis. 3 primis profundioribus, externis obsoletis.

Long. $2\frac{2}{3}$ — El. $1\frac{1}{3}$ — Lat. 1 M.

D'un brun de poix, tête et corselet rougeâtres, palpes, antennes et pattes, suture, bord externe et inférieur des élytres testacés.

Les antennes sont épaissies et dépassent en longueur le premier tiers des élytres; le deuxième article est plus long que le quatrième, presque égal au troisième. Le bourrelet post-oculaire égale le tiers ou le quart des yeux qui sont un peu saillans; la ligne orbitaire se dirige entre la base des antennes et l'épistome.

Le corselet n'est pas plus large que la tête, subcordiforme; les côtés sont arrondis dans leur tiers antérieur et de là ils se dirigent obliquement vers la base, où ils se redressent subitement pour former les angles postérieurs; ceux-ci sont droits, relevés et forment une légère saillie. Les angles antérieurs sont très déprimés et la marge latérale est assez large. La surface est convexe; le sillon longitudinal est large et profond jusqu'à la base, mais il devient indistinct près du bord antérieur; le sillon transversal postérieur est interrompu au milieu; il se confond, de chaque côté, avec les fossettes de la base qui sont larges, triangulaires, assez profondes.

Les élytres sont de moitié plus larges que le corselet, ovales, mais peu rétrécies en avant et en arrière, peu arrondies sur les côtés au delà des épaules qui sont arrondies; la marge basilaire se prolonge transversalement jusqu'en face de la quatrième strie. La surface est convexe; les 3 premières stries sont profondes et assez distinctement ponctuées;

la quatrième et la cinquième sont beaucoup moins marquées et les autres n'offrent plus que de faibles traces.

Le métasternum est à peu près égal au pilier des hanches.

Je n'ai vu que deux individus de cette jolie petite espèce qui a été prise par Mr. de Vuillefroy à Reinosa (Asturies) sous des pierres dans les endroits élevés. L'un de ces individus fait partie de la collection de Mr. de Chaudoir.

82. *T. maculicornis* Chaud. Enum. Caucas. pag. 191 no. 313.

Rufulus, capite elytrisque brunneis. Antennae articulis 2-4 nigro-maculatis. Prothorax cordatus, angulis posticis obtusiusculis. Elytra oblongo-orata, convexa, striis 4 profundioribus.

De même taille et de même coloration que le nivicola. Les articles 2, 3 et 4 des antennes sont noirâtres au milieu. Le corselet est notablement plus large, surtout en avant, ce qui le fait paraître plus court; il est moins rétréci au dessus des angles postérieurs qui, étant plus relevés, semblent être plus avancés que la base. Les élytres sont plus élargies et plus arrondies sur les côtés; leur base est moins large et moins distinctement tronquée.

Il habite les mêmes localités que le précédent. 3 ind. coll. de Chaudoir.

83. *T. nivicola* Chaud. Enum. Caucas. p. 191 no. 314.

Rufulus, capite elytrisque in medio brunneis. Antennae articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi subprominuli, interstitio postico duplo latiores. Prothorax cordatus, angulis posticis minutis, acute rectis. Elytra oblongo-orata, convexa, striis 4 primis distinctis, caeteris rix perspicuis.

Long. 3 — El $1\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Extrêmement voisin du *T. Delarouzei* dont il a à peu près la taille et la coloration; le corselet est cependant d'un testacé plus rougeâtre. Les antennes sont un peu plus longues; elles atteignent l'extrémité du premier tiers des élytres; leurs articles 2 et 4 sont égaux. Les bourrelets post-oculaires sont un peu plus grands, à peu près égaux à la moitié des yeux; la ligne orbitaire diverge un peu plus en arrière, elle aboutit entre la base des antennes et l'épistome. Le corselet est un peu plus long, plus élargi au tiers antérieur, plus rétréci en arrière; les angles postérieurs sont plus marqués, tout-à-fait sur la même ligne que la base du corselet, complètement droits (ils sont obtus chez le *Delarouzei*), un peu relevés, mais non saillans. Les élytres sont plus arrondies au milieu, par conséquent plus ovales; leur surface est notablement plus

convexe; les 4 premières stries seules sont marquées; le deuxième point du troisième intervalle est situé au milieu de l'élytre, tandis qu'il est placé un peu plus bas dans le *Delarouzei*.

Montagnes du Caucase (Radscha 8000 p.). — 2 ind. coll. de Chaudoir.

84. *T. longobardus*.

Rufo-brunneus, elytrorum margine suturaque testaceis. Antennae articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitio postica fere duplo latiores. Prothorax late marginatus, transversim subquadratus, basi angustatus, lateribus parum arcuatis, angulis posticis rectis, paullo prominulis. Elytra oblonga, punctato-striata, striis 4 primis profundioribus.

Long. 3 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{8}$ M.

D'un brun rougeâtre; strie suturale, marge des élytres, palpes, antennes et pattes testacés.

Les antennes ne dépassent pas le premier quart des élytres; leurs articles 2 et 4 sont égaux en longueur. Les yeux sont saillans; les bourrelets post-oculaires sont un peu plus grands que la moitié des yeux; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes.

Le corselet est à peine plus large que la tête, presque carré rétréci inférieurement; les côtés sont assez faiblement arrondis à leur partie antérieure, puis coupés obliquement jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits, un peu relevés, très légèrement saillans; les marges latérales sont très larges et épaisses; l'impression transversale postérieure est profonde; à sa naissance, au premier tiers de la base vers les angles se trouvent les fossettes basales, courtes, obliques, presque linéaires, dirigées intérieurement; le sillon longitudinal est large et profond, il n'atteint pas tout-à-fait le bord antérieur; l'impression transversale antérieure est bien marquée. Les élytres sont très régulièrement oblongues, également rétrécies à la base et à l'extrémité; les marges basilaires, se relevant légèrement, atteignent la base de la quatrième strie; la région suturale est déprimée, surtout au milieu; les stries sont ponctuées; toutes sont distinctes, mais les 3 ou 4 premières seules sont assez profondes; le sillon apical ou prolongement de la première strie remonte assez haut; il diminue de profondeur à son extrémité et se fond obliquement et d'une manière presque insensible dans la cinquième strie. Le métasternum est un peu plus court que les hanches postérieures.

Je ne connais qu'un seul individu ♂ de cette espèce.

Une étiquette de la main de Dejean indique qu'il vient des Alpes de la Lombardie et a été envoyé par Villa.

L'espèce la plus voisine est le *T. Delarouzei*. Le *longobardus* a les élytres plus oblongues, plus étroites à leurs deux extrémités; leur marge basilaire est moins horizontale et un peu moins prolongée; la surface est plus plane; les stries sont plus marquées, plus distinctement ponctuées; le corselet est d'une teinte plus foncée; il est plus allongé, plus étroit en avant, moins arrondi sur les côtés antérieurs; les angles postérieurs sont encore moins saillans; le rebord marginal est plus large et plus épais; les antennes sont un peu moins longues, leurs articles plus étroits; les bourrelets post-oculaires sont un peu plus grands et la ligne orbitaire est dirigée plus intérieurement.

85. *T. regularis*.

Dilute brunneus. Antennae articulis secundo quartoque subaequalibus. Oculi leviter prominuli, interstitiis posticis duplo majores. Prothorax breviter cordatus, lateribus antice rotundatis, angulis posticis amplis, subacutis, prominulis. Elytra oblonga-acuta, striis 3 primis tantum integris, caeteris sensim obsoletioribus.

Long. 4 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

D'un brun un peu clair, plus foncé sur la tête; palpes, antennes et pattes d'un testacé pâle. Antennes ne dépassant pas le premier quart des élytres; deuxième et quatrième articles à peu près égaux; yeux légèrement saillans; bourrelets post-oculaires à peu près égaux à la moitié des yeux; ligne orbitaire dirigée un peu plus intérieurement que la base des antennes. Corselet pas plus large que la tête, entre ses angles antérieurs assez brièvement cordiforme, très arrondi jusqu'au delà du milieu, puis se rétrécissant obliquement jusqu'aux angles postérieurs qui sont grands, saillans, un peu aigus. La base du corselet est tronquée très nettement; elle s'abaisse au premier tiers extérieur pour donner naissance aux fossettes basales, lesquelles sont profondes, larges, et se confondent intérieurement avec le sillon transversal qui est un peu moins profond au milieu où il est marqué de 6 à 8 petites stries longitudinales. Le sillon longitudinal est assez profond entre les deux impressions transversales.

Les élytres sont régulièrement oblongues-ovales, à peine un peu plus étroites en avant qu'en arrière; les épaules sont arrondies; les marges basilaires convergent faiblement en avant, se recourbant à l'extrémité vers la cinquième strie. La surface est un peu plane, surtout au milieu; les stries sont faiblement ponctuées; les 3 premières sont profondes dans toute

leur étendue, les 2 suivantes sont faiblement marquées à la base; les autres sont beaucoup moins distinctes; le deuxième point dorsal est situé au milieu de la troisième strie; le sillon apical est encore très profond à l'endroit où il touche la cinquième strie. Les piliers des hanches postérieures et le métasternum sont à peu près de même dimension.

Styrie (Chor-Alp). 3 individus recueillis par Mr. Miller et communiqués par Mr. de Chaudoir.

86. *T. palpalis* Dejean Spec. V. 9. 13. — Putz. no. 21. — Schaum no. 11. — Pand. no. 38.

Car. testaceus Duft. II. 184. 249.

Rufo-piceus, elytrorum margine testaceo. Antennae articulis secundo quartoque subaequalibus. Prothorax late subcordatus, basi magis in medio quam ad angulos producta; angulis posticis acute rectis, prominentibus. Elytra orata, punctulato-striata, striis 5 primis profundioribus.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{7}{8}$ M.

Autriche.

87. *T. cardioderus.*

Je trouve, sous ce nom, dans la collection de Mr. de Chaudoir, deux *Trechus* de Transylvanie qui présentent la plupart des caractères du *palpalis*; mais leur corselet est plus étroit, plus rétréci depuis le premier tiers jusqu'à la base et par conséquent beaucoup plus en cœur; les élytres sont un peu plus planes, moins larges et surtout plus rétrécies à la base qui est moins tronquée.

J'hésite cependant à admettre ces deux insectes comme appartenant à une espèce nouvelle, d'autant plus que j'en possède un troisième dont le corselet est identique, mais dont les élytres ne diffèrent nullement de celles du *palpalis*.

Des recherches ultérieures pourront éclaircir la question.

88. *T. canadensis.*

Nigro-piceus, elytrorum marginibus vel etiam basi rufotestaceis. Antennae perlongae, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitiis posticis triplo majores. Prothorax transversus, basim versus angustatus, angulis posticis subrectis, apice obtusis, haud prominulis. Elytra oblonga, humeris rotundatis, striata, striis 4 primis profundioribus.

Long. $4\frac{1}{3}$ — El. $2\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un noir de poix, avec les bords, parfois même la première partie des élytres d'un testacé rongéâtre; les palpes, les antennes et les pattes sont entièrement testacés.

La dent du menton est assez courte, creusée au centre, légèrement bifide. Les antennes atteignent presque le milieu des élytres; les deuxième et quatrième articles sont égaux, le troisième est à peine un peu plus long. Les sillons frontaux divergent en avant et en arrière; ils sont notablement moins profonds au milieu. Les yeux sont saillans: les bourrelets post-oculaires égalent le tiers des yeux; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes; le point inférieur est très petit.

Le corselet est subtransversal, plus étroit à la base qu'en avant; les angles antérieurs sont quelque peu avancés, fortement arrondis, très déprimés; les côtés, très arrondis, se rétrécissent un peu au dessous du milieu; les angles postérieurs, relevés, presque droits, obtus à l'extrémité, ne sont nullement saillans. Le rebord latéral s'élargit graduellement depuis la partie antérieure jusqu'à la base où la gouttière vient se réunir à la fossette basale, par un crochet qui circonscrit en dessous une saillie oblongue; les fossettes sont triangulaires, larges, profondes, situées à peu près au milieu de la base dont le rebord n'est pas interrompu; l'impression transversale postérieure est bien marquée, un peu moins profonde au milieu où deux courtes carènes l'interrompent le long du sillon longitudinal; ce dernier est profond et assez large dans toute son étendue; il ne dépasse guère l'impression transversale antérieure.

Les élytres sont oblongues; leurs épaules sont arrondies et ne sont que faiblement dépassées par les marges basilaires qui s'arrêtent à la cinquième strie et convergent transversalement. Les stries sont toutes bien marquées; les 4 premières surtout sont profondes; leur ponctuation est bien distincte; le deuxième des points dorsaux est situé un peu plus bas que le milieu; le sillon apical se termine brusquement contre la cinquième strie à laquelle il se réunit. — Les piliers des hanches postérieures sont égaux au métasternum.

Terre neuve (St. Pierre Miquelon), Canada occidental (Toronto).

J'en ai examiné dans la collection de Mr. de Chaudoir 5 individus dont 2 rapportés de St. Pierre Miquelon par Mr. Hardy. Je ne vois pas de différence réelle entre les uns et les autres, si ce n'est que les derniers, probablement plus récemment transformés, sont d'une couleur plus rougeâtre.

89. *T. chalybaeus* Dejean Spec. V. 17. 11.

Nigro-piceus, subiridescens; oculi prominuli, interstitiis posticis majores. Prothorax convexus, transversus, basi angustatus, angulis posticis subprominulis, obtusis.

Elytra oblonga, basi transversim truncata, striis 4 primis profundioribus.

Long. 4 — El. $2\frac{1}{4}$ — Lat. $1\frac{3}{4}$ M.

D'un noir de poix, avec un reflet très légèrement verdâtre; palpes, pattes, côtés réfléchis du corselet et des élytres testacés; antennes un peu rougeâtres.

Les antennes ne dépassent pas le premier quart des élytres; les deuxième et quatrième articles sont égaux en longueur. Les yeux sont saillans, trois fois aussi grands que les bourrelets post-oculaires. La ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes. Le corselet est plus large que la tête, en carré transversal, un peu rétréci en arrière, assez convexe; les angles antérieurs, arrondis, sont très déprimés; les côtés sont fortement arrondis jusque vers le milieu d'où ils descendent presque sans courbure sur les angles postérieurs où ils sont un peu arrondis; les angles même font extérieurement une très légère saillie obtuse. La base est nettement tronquée; elle s'abaisse vers le milieu de chaque côté pour donner naissance au sillon transversal et à la fossette latérale; celle-ci est lisse, assez profonde, triangulaire; elle est séparée de la gouttière latérale par une élévation oblongue; le bord marginal est du double plus grand aux angles postérieurs qu'aux angles antérieurs. Le sillon longitudinal est large et profond, surtout entre les deux impressions transversales; la première de celles-ci est assez fortement marquée.

Les élytres sont oblongues, peu convexes en dessus; les épaulés sont arrondies; les marges basilaires, convergeant transversalement, s'arrêtent en face de la quatrième strie. Les 4 premières stries sont assez profondes dans toute leur étendue et nettement ponctuées; la cinquième est un peu plus faible; les deux suivantes sont à peine distinctes; le deuxième point dorsal est situé en dessous du milieu. Le sillon apical est profond et s'arrête brusquement contre la cinquième strie qui s'y joint. Les piliers des hanches postérieures sont un peu plus courts que le métasternum.

Il diffère du *canadensis* par sa taille un peu plus petite, sa couleur plus foncée, ses yeux plus saillans, le corselet un peu plus carré, moins rétréci en arrière, un peu plus convexe et dont les angles postérieurs sont légèrement saillans; ses élytres plus courtes, plus ovales, dont les stries latérales sont beaucoup moins distinctes et la marge basilaire plus prolongée.

Ounalaschka. 2 individus appartenant à Mr. de Chaudoir et provenant de la collection Dejean.

90. *T. Fairmairei* Pand. no. 39.

Cet insecte a le même aspect que les individus rous-sâtres du *T. palpalis*; il est de très peu plus grand; les élytres sont un peu plus longues, plus élargies en dessous du milieu, plus rétrécies antérieurement, les épaules sont plus relevées et plus marquées; le corselet n'est nullement cordiforme, mais carré, un peu plus arrondi au quart antérieur, puis se rétrécissant légèrement aux angles postérieurs qui sont un peu plus grands et plus droits; les bourrelets post-oculaires sont de moitié moins larges.

Alpes maritimes.

91. *T. amplicollis* Fairm. Ann. Soc. entom. Fr. 1859 Bull. p. 149. — Pand. no. 41.

Nigro-piceus, subcyanescens. Oculi prominuli interstitio postico quadruplo majores. Prothorax transversus, ante basim subangustatus, basi utrinque erecta, angulis posticis acutis, prominulis. Elytra oblongo-ovata, profunde punctato-striata.

Long. $4\frac{3}{4}$ — El. $2\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Antennes assez épaisses, atteignant l'extrémité du premier quart des élytres; deuxième et quatrième articles égaux. Yeux grands, saillans, quatre fois plus grands que le bourrelet post-oculaire; la ligne orbitaire aboutit entre les antennes et la base des mandibules; le point inférieur est au niveau de la partie inférieure de l'oeil.

Le corselet est transversal, très arrondi sur les côtés, faiblement rétréci en arrière; les angles postérieurs sont très saillans, aigus, paraissant même être prolongés en arrière par suite de la dépression des fossettes basales; le rebord latéral est très régulier et ne s'élargit qu'un peu au dessus des angles postérieurs. Les fossettes basales sont profondes, rugueuses, plutôt linéaires au fond que triangulaires.

Puy de Dôme. Pendant l'été dernier, Mr. de Vuillefroy a pris une quinzaine d'individus au Mont Dore, sous les pierres enfoncées dans la terre détrempée auprès des flaques de neige.

92. *T. plicatulus* Miller Verhandl. d. K. K. zool. bot. Ges. in Wien 1868 p. 20.

Nigro-piceus, capite, prothorace antennisque brunneis, palpis, antennarum basi pedibusque brunneo-testaceis. Caput latum. Antennae tertiam elytrorum partem attingentes, articulo secundo quarto brevior. Oculi ampli, parum prominuli, interstitio postico vix duplo majores. Prothorax cordatus, lateribus anterieus rotundatis, posticis angustatus, angulis posticis latis, acute rectis, prominulis, basi truncata, foveolis

latis, juxta angulos oblique carinatis. Elytra oblongo-ovata, margine basali brevissima, apice recurra; superficie deplanata, striis omnibus distinctis (externis tantum minus profundis), punctulatis.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{3}{4}$ M.

Les piliers des hanches postérieures sont un peu plus larges que le métasternum. La ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes. Les fossettes basales du corselet sont larges et profondes, un peu rugueuses, situées près des angles, et entourant même la petite carène oblique qui part ordinairement de ces angles. La strie préscutellaire est bien marquée. Il y a 3 gros points sur la troisième strie. Mr. Miller n'en indique que 2, faisant sans doute abstraction du troisième, qui est à l'extrémité.

Galicie orientale, au Czerna hora, sous de grosses pierres non loin de la neige. J'en ai examiné une douzaine d'individus.

93. *T. sculptus* Schaum D. I. 637. 5.

Nigro-piceus subcyanescens. Oculi prominuli, interstitio postico sexies majores. Prothorax transversus, ante basin subangustatus, angulis posticis crassis acutiusculis leviter prominulis; foveis basalibus latis, profundioribus, triangularibus. Elytra oblongo-ovata, profunde punctato-striata.

Long. 5 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

Cet insecte a beaucoup de rapports avec le *T. ampli-collis*. Ses antennes sont un peu plus grêles; les yeux sont moins recouverts par la partie inférieure de l'orbite, ce qui les rend plus grands et diminue d'environ $\frac{1}{6}$ la largeur du bourrelet post-oculaire. La ligne orbitaire a la même direction; le point inférieur est situé un peu plus bas. Les sillons frontaux sont moins profonds en arrière. Le corselet est transversal, arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière que celui de l'*ampli-collis*; les angles postérieurs sont moins aigus, moins saillans. Les angles antérieurs sont plus déprimés, un peu plus arrondis. Le rebord latéral est un peu élargi vers le premier point marginal; il s'élargit ensuite graduellement dès le tiers inférieur du corselet. La base est nettement tronquée; les fossettes basales sont très profondes, larges, triangulaires, rugueuses au fond. — Les élytres sont à peu près semblables à celles du *T. ampli-collis*, seulement elles sont un peu plus allongées, plus convexes, les stries et leur ponctuation sont plus profondes. La strie préscutellaire est bien marquée.

Moravie, Transylvanie, Silésie.

Je n'ai vu qu'un seul individu appartenant à Mr. Dohrn. Le corselet est couvert de rugosités transversales qui ne sont probablement qu'accidentelles.

94. *T. subnotatus* Dejean Spec. V. 18. 12. — Icon. IV. 302. 11 pl. 205 f. 1. — Putz. Stett. Ent. Zeit. 1847. 304. 6.

T. pallidipennis Schaum Berl. Ent. Zeit. I. 147 — IV. 89 — VI. 103.

Piceus, macula humerali oblonga, altera ante-apicali rotundata, elytrorumque margine inflexo testaceis. Antennae articulo secundo quarto crassiore brevioraque. Prothorax subcordatus, lateribus parum arcuatis, angulis posticis minutis, prominulis, acutis. Elytra suboblongo-ovata, punctato-striata, striis marginalibus tantum obsoletis.

Il arrive assez souvent que les taches humérales et anté-apicales sont réunies à la bordure marginale. Cette variété constitue le *T. pallidipennis* Schm. Mr. Witte m'en a communiqué 2 individus du Parnasse qui ont les 3 premiers intervalles entièrement d'un brun foncé et le surplus des élytres d'un testacé pâle.

Les individus récemment transformés sont entièrement d'un testacé très clair, mais si on les examine attentivement, on y retrouve les deux taches arrondies de l'extrémité des élytres.

La profondeur des stries, qui sont toutes très distinctement ponctuéées, est aussi sujette à varier. Ordinairement les 5 premières stries sont profondes et les intervalles un peu convexes; parfois cependant elles sont moins enfoncées et plus régulières.

Cet insecte se trouve dans la plupart des îles de la Grèce.

95. *T. binotatus*.

Piceus, maculis duabus, una humerali, altera ante-apicali brunneis. Antennae articulo secundo quarto crassiore brevioraque. Prothorax cordatus, lateribus parum arcuatis, angulis posticis minutis, prominulis, acutis. Elytra ovata, convexiuscula, punctato-striata.

Long. 5 — El. $2\frac{3}{4}$ — Lat. $1\frac{7}{8}$ M.

D'un noir de poix, avec les palpes, les antennes (surtout leur base) et les pattes testacés; la marge des élytres est plus ou moins rougeâtre, de même qu'une tache humérale assez peu déterminée et une tache arrondie située avant l'extrémité de chaque élytre sur les quatrième et cinquième intervalles. Par sa coloration, par ses épaules un peu relevées, cette espèce ne diffère guère du *T. subnotatus*, mais elle s'en sépare évidemment par ses élytres plus larges au

milieu, très régulièrement ovales, un peu moins planes; le deuxième des points dorsaux est situé un peu plus bas; le corselet est plus élargi et plus arrondi à son premier tiers supérieur; les bourrelets post-oculaires sont un peu plus grands et la ligne orbitaire se dirige plus intérieurement; de même que chez le *subnotatus*, le vertex porte un point enfoncé.

Mr. vom Bruek a trouvé 3 individus de cette belle espèce dans les Apennins de la Toscane (Camaldoli et Gombo); l'un d'eux (♂) est encore un peu plus court et plus large que les autres.

96. *T. austriacus* Dej. Spec. V. 15. — Putz. l. c. 17. — Pand. l. c. 49.

Rufo-piceus, elytrorum margine late dilutiore. Antennae tertiam elytrorum partem attingentes, articulo secundo quarto brevior. Oculi interstitio postico triplo majores, linea orbitali clypei basim versus porrecta. Prothorax subquadratus, ante angulos posticos acutiusculos leviter sinuatus, basi in medio parum prolongata. Elytra ovata, striis 4 primis integris, punctulatis, quinta sextaque abbreviatis, caeteris obsoletis; interstitio coxali pilis longiore.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Autriche.

97. *T. apicalis* Motsch. Bull. Mosc. 1845. 347 et Mém. St. Petersb. 1860. 91.

T. Kamtschatkensis Putz. l. c. (1847) no. 18.

Dilute brunneus, capitis prothoracisque medio elytrorumque apice piceis. Antennae breviusculae, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitiis posticis duplo majores. Prothorax subquadratus, basi angustatus, angulis posticis rectis apice obtusis. Elytra oblonga basi truncata, striis omnibus distinctis, punctatis.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un brun clair, ayant parfois le dessus de la tête et du corselet ainsi que la dernière moitié des élytres d'un noir de poix; l'extrémité des élytres, les palpes, les antennes et les pattes sont testacés. Les antennes atteignent à peine le premier quart des élytres; leurs deuxième et quatrième articles sont égaux et le troisième est à peine un peu plus long. Les yeux sont saillans, deux fois aussi grands que les bourrelets post-oculaires; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes; le point orbitaire inférieur est assez gros, situé en face de la partie inférieure de l'oeil. — Le corselet est à peine un peu plus large que la tête, presque carré, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, arrondi jusqu'au

point marginal supérieur et de là se rétrécissant jusqu'à la base où il forme les angles postérieurs, assez largement relevés, coupés droit, mais à pointe très obtuse; les fossettes basales sont profondes, presque arrondies, situées à peu près au milieu de chacun des deux côtés. Le sillon longitudinal est profond; il ne dépasse guère l'impression transversale antérieure et, à la base, il porte de chaque côté quelques courtes stries.

Les élytres sont oblongues, avec la base un peu tronquée; les marges basilaires convergent transversalement et s'arrêtent au cinquième intervalle. Toutes les stries sont bien marquées dans toute leur étendue, ponctuées; les 5 premières surtout sont profondes; le deuxième des points dorsaux est situé un peu en dessous du milieu. Le sillon apical se termine brusquement au point où la cinquième strie s'y réunit. Les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus grands que le métasternum.

Kamtschatka et pays du fleuve Amur.

C'est à cette espèce qu'appartiennent 2 individus de la collection Dejean que celui-ci croyait devoir rapporter au *T. austriacus* (voy. Spec. V. 15).

Les caractères qui séparent le *T. apicalis* du *T. austriacus* sont les suivans: les antennes du premier sont plus courtes; les bourrelets post-oculaires sont un peu plus courts et les lignes orbitaires divergent un peu moins; le corselet est notablement moins large; ses angles postérieurs ne sont nullement saillans; leur pointe est très obtuse, tandis qu'elle est très nette chez le *T. austriacus*; le rebord latéral est plus étroit; les fossettes sont plus arrondies et plus éloignées de la base; l'impression transversale postérieure est moins profonde au milieu; les épaules sont plus arrondies, moins élevées; les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus grands que le métasternum.

98. *T. politus* Brullé Voyage d'Orbigny (1842) p. 43 no. 179.

Picens, prothoracis elytrorumque marginibus anguste testaceis. Oculi prominuli, interstitio postico triplo majores. Prothorax transversus, basi vix angustatus, angulis posticis minutis acutiusculis; foveolis basalibus profundis. Elytra oblongo-ovata, marginibus basilaribus oblique infra-convergentibus; subconvexa, striis 2 primis basi tantum distinctis, caeteris obsolete.

Long. 4 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

La dent du menton est large, un peu bifide seulement à l'extrémité. Les mandibules sont épaisses, convexes; leur

pointe recourbée est assez aiguë. Les antennes ne dépassent pas le premier quart des élytres; les articles 2 et 4 sont égaux.

L'insecte est d'un brun de poix plus ou moins clair, avec les palpes, les antennes et les pattes testacés; les marges, surtout inférieures, du corselet et des élytres et parfois la région humérale sont également testacés.

Les bourrelets post-oculaires n'ont que le tiers de la grandeur des yeux; ceux-ci sont saillans. La ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes.

Le corselet, un peu plus large que la tête, est en carré très transversal, légèrement rétréci en arrière; les côtés sont arqués en se rétrécissant jusqu'aux angles postérieurs lesquels sont petits, relevés, un peu aigus; les fossettes de la base se confondent, à leur naissance, avec l'impression transversale qui est presque interrompue au milieu; elles sont assez larges et assez profondes surtout à leur partie interne; le sillon longitudinal est bien distinct, mais plus faiblement marqué au milieu et à ses deux extrémités.

Les élytres sont en ovale un peu allongé; les marges basilaires convergent inférieurement; elles atteignent à peine le milieu de la largeur de chaque élytre; la surface n'est un peu plane qu'au centre; on n'aperçoit que de faibles traces de la première strie, cependant la base même de celle-ci est bien marquée de même que celle de la deuxième à laquelle la première se réunit par un crochet. Des 3 points de la troisième strie le deuxième, situé exactement au milieu de l'élytre, est le moins distinct. Les piliers des hanches postérieures sont d'un tiers plus grands que le métasternum. On distingue sur les segmens abdominaux quelques points pilifères très petits.

L'insecte que je viens de décrire a été confronté avec le type de Brullé qui se trouve au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Je doute que le *T. politus* de Solier puisse y être rapporté, ce dernier ayant les deux premières stries bien distinctes.

Le *T. politus* a assez l'aspect du *T. minutus*, avec lequel il ne sera peut-être pas inutile de le comparer. L'espèce du Chili est un peu plus grande que celle d'Europe, ordinairement plus foncée; la tête est plus forte; les bourrelets post-oculaires sont du double plus grands; les lignes orbitaires convergent moins en avant; le corselet est un peu plus long, plus étroit, surtout en arrière, plus arrondi en avant; les angles postérieurs sont plus saillans; les fossettes de la base sont plus grandes et plus profondes; l'impression transversale antérieure est beaucoup moins marquée. Les élytres

sont plus larges, leurs côtés sont plus arrondis; les stries ne sont pas distinctes ou le sont à peine; le métasternum est moins grand.

99. *T. laevissimus*.

Piceus, nitidus, prothoracis elytrorumque marginibus horumque basi testaceis. Oculi subprominuli, interstitio postico quadruplo majores. Prothorax subcordatus, angulis posticis obtusis. Elytra oblongo-ovata, subconvexa, striis omnibus obsoletis, prima atque secunda basi exreptis

De la même taille et de la même coloration que le *T. politus*; seulement, il est beaucoup plus brillant et la base et la partie extérieure des élytres sont plus ou moins marquées d'un testacé fauve; les 5 derniers articles des antennes sont plus obscurs que les autres. Les bourrelets post-oculaires sont plus petits; les yeux sont un peu moins saillans; le corselet est plus étroit, moins arrondi sur les côtés antérieurs, plus rétréci dans sa seconde moitié dont les côtés sont coupés obliquement et non arqués et dont les angles postérieurs sont un peu relevés et obtus.

Chili.

Je soupçonne que c'est sur cet insecte que Mr. Motschulsky (Etudes ent. XI. 37) a établi son genre *Trechisibus*, bien que je n'y rencontre point les caractères sur lesquels cet auteur se fonde. La dent du menton qui est indiquée comme faisant défaut, peut échapper à l'attention si l'insecte est observé sous un certain aspect, mais dans la réalité, elle est assez large et divisée dans son milieu; le premier article des antennes n'est point aussi long que les deux suivans réunis, mais il est à peine de la longueur du troisième; les angles du corselet ne sont pas droits, mais obtus et un peu relevés; les sillons latéraux de la tête divergent en avant et ne sont nullement parallèles.

Quoique, pour le surplus, mon espèce réponde absolument à la description du *Trechisibus aeneus* Motsch., les différences que je viens d'indiquer ne me permettent pas, avant des vérifications ultérieures, d'affirmer l'identité des deux insectes.

100. *T. proximus*.

Piceus, prothoracis elytrorumque marginibus anguste testaceo-marginatis. Oculi prominuli, interstitio postico multo majores. Prothorax transversus, ante basim sinuatus, basi angustatus, angulis posticis minutis acutiusculis. Elytra ovata, subconvexa, striis omnibus obsoletis, prima secunda basi exreptis.

Egalement voisin du *T. politus*. Corselet tout aussi large, même un peu plus court, plus rétréci dans sa moitié inférieure dont les côtés sont coupés obliquement, un peu sinués au dessus des angles postérieurs; les élytres sont un peu plus ovales; les bourrelets post-oculaires ont à peine le huitième de la grandeur des yeux; les piliers des hanches postérieures sont un peu plus petits que le métasternum.

Chili (Santiago) 1 ind.

101. *T. parvicollis*.

Piceus aeneo-nitidus, prothoracis elytrorumque marginibus horumque basi obscure testaceis. Oculi interstitio postico triplo majores. Prothorax subquadratus, angulis prominulis acutis. Elytra oblongo-ovata, basi truncata, striis 2 primis perspicuis.

Long. $3\frac{3}{4}$ — El. $2\frac{1}{4}$ — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

Elytres et corselet couleur de poix avec un reflet bronzé très brillant; leurs côtés ainsi que l'extrême base des élytres d'un brun testacé; palpes, antennes et pattes testacés. Le bourrelet post-oculaire est de la grandeur du tiers des yeux; la ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes. Le corselet n'est pas plus large que la tête, presque carré; les côtés sont assez brusquement arrondis à leur tiers antérieur, puis coupés obliquement jusqu'aux angles postérieurs qui sont un peu plus grands, plus saillans, plus aigus que chez le *T. laevissimus*; les impressions de la base sont semblables, mais le milieu est un peu ponctué. Les élytres sont un peu plus oblongues, les épaules moins relevées; les marges basales sont presque horizontales; les 2 premières stries sont plus distinctes et le deuxième point de la troisième strie est plus marqué.

Chili. 1 ind. coll. de Chaudoir.

102. *T. scapularis*.

Aenescenti-brunneus nitidus. Antennae breviusculae, articulis secundo atque quarto subaequalibus. Oculi prominuli, interstitio postico triplo majores. Prothorax latus, breviter subcordatus, angulis posticis prominulis acutis. Elytra ovata, basi truncata, striis 3 primis perspicuis, 2 primis profundioribus.

Long. 4 — El. 2 — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

D'un brun bronzé brillant avec la première moitié des antennes, les palpes, les pattes, une grande tache humérale, le rebord inférieur du corselet et des élytres testacés. Les antennes sont un peu plus épaisses et plus courtes que chez le *T. politus*; le deuxième article est de très peu plus long et plus cylindrique que le quatrième; les bourrelets post-oculaires

sont d'un tiers plus petits que les yeux qui sont saillans; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes; la région élevée entre les yeux et les sillons frontaux porte de courtes stries longitudinales.

Le corselet est court, plus large que la tête, fortement arrondi sur les côtés qui se rétrécissent jusqu'aux angles postérieurs lesquels sont plus grands, plus saillans, plus aigus à l'extrémité que chez le *T. laevissimus*; les impressions de la base sont également plus marquées. Les élytres sont notablement plus courtes, proportionnellement un peu plus larges; les épaulés ne sont pas relevés et les marges basales convergent plus transversalement; les 2 premières stries sont plus profondes; la troisième, bien que faible, est cependant distincte.

Chili. Coll. de Chaudoir, Dohrn et Riehl.

103. *T. axillaris*.

Aenescenti-piceus nitidus, prothoracis elytrorumque marginibus, horumque macula infra-humerali testaceis. Antennae longiores, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi magni, prominuli, interstitio postico duplo majores. Prothorax latus, transversus, basi angustatus, angulis posticis latis, prominulis, obtusiusculis. Elytra oblonga, basi truncata, stria suturali tantum basi apiceque distincta, caeteris obsolete.

Long. 5 — El. 3 — Lat. 2 M.

D'un brun de poix bronzé brillant, palpes, antennes, marges du corselet et des élytres ainsi qu'une tache infra-humérale oblongue testacés.

La dent du menton est un peu couchée en arrière, non divisée, mais simplement sillonnée au centre.

Les antennes, assez fortes et assez longues, atteignent l'extrémité du premier tiers des élytres; les deuxième et quatrième articles sont égaux. — Les yeux sont grands, saillans, du double des bourrelets post-oculaires; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes; au dessus du point orbitaire supérieur, on remarque plusieurs petites stries inégales. — Le corselet est notablement plus large que la tête, transversal, très arrondi à son tiers antérieur, se rétrécissant ensuite et se dirigeant par une ligne oblique non arquée jusqu'aux angles postérieurs qui sont assez grands, relevés, saillans, mais peu aigus à l'extrémité. Les fossettes sont larges, mais peu profondes, rugueuses, partant de la base même et situées contre les angles; l'impression transversale postérieure n'est pas interrompue au milieu, bien qu'elle y devienne moins profonde; le sillon longitudinal est profond dans toute son étendue, mais il ne dépasse que peu l'impres-

sion transversale antérieure, laquelle est faiblement marquée. Toute la surface du corselet, mais particulièrement les côtés et la base, est couverte de stries ondulées.

Les élytres sont convexes, oblongues, assez allongées, tronquées à la base, où les marges basilaires sont transversales, arrondies aux épaules, un peu dilatées au dernier tiers; la strie suturale seule est bien marquée à la base et vers l'extrémité; on voit à peine quelques traces de la deuxième. Le second des points dorsaux est placé un peu plus bas que le milieu de chaque élytre. Les piliers des hanches postérieures sont de moitié plus petits que le métasternum.

Chili (Germain). 4 ind. coll. de Chaudoir.

104. *T. Panamensis*.

Piceus, nitidissimus. Antennae breviusculae. Orali mugni prominuli, interstitio postico quadruplo majores. Prothorax transversim subquadratus, basi angustatus, unguis posticis minutis, rectis, prominulis. Elytra subelongato-ovata, humeris elevatis, stria prima tantum perspicua.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Très voisin du *T. politus*; de même couleur, mais encore plus brillant; les palpes ont leur dernier article très acuminé; les antennes sont assez courtes, à deuxième et quatrième articles à peu près égaux; les sillons frontaux sont assez courts et divergent fortement en avant et en arrière; l'espace situé entre eux est large. Les yeux sont grands, saillans; le bourrelet post-oculaire n'a pas le quart de leur grandeur; la ligne orbitaire se dirige sur l'angle postérieur de l'épistome. Le corselet est en carré transversal, plus étroit à la base; les côtés sont très arrondis et ne se redressent que pour former les angles postérieurs qui sont petits, droits, un peu relevés et saillans. Les fossettes de la base sont larges, très peu profondes, assez peu déterminées, un peu rugueuses; l'impression transversale postérieure est bien marquée; l'espace entre elle et la base forme une espèce de bourrelet; le sillon longitudinal est distinct jusqu'à ses deux extrémités, mais très profond vers la base, il n'est que faiblement marqué dans son tiers supérieur.

Les élytres sont en ovale un peu allongé; les épaules sont assez élevées; la marge basilaire est courte, dirigée transversalement, mais à son extrémité, elle se recourbe entre les quatrième et cinquième stries. La première strie seule est distincte; ce n'est que sous un très fort grossissement que l'on voit de faibles traces des deux suivantes; les points dorsaux sont assez petits; le deuxième est situé un peu plus bas que le milieu. Les piliers des hanches postérieures

et le métasternum sont à peu près d'égales dimensions. Les premier et deuxième articles des tarsi antérieurs sont moins élargis, mais plus allongés que dans les autres espèces.

Un individu indiqué comme venant de Panama se trouvait dans la collection de La Ferté; il appartient aujourd'hui à Mr. de Chadoir.

L'aspect de cet insecte est celui des espèces chiliennes du groupe du *T. politus*. C'est surtout avec ce dernier qu'il a les plus grands rapports. Il est plus petit; ses palpes sont un peu plus amincis à l'extrémité; les yeux sont un peu moins saillans; la ligne orbitaire se dirige plus intérieurement; le corselet est plus étroit, plus arrondi sur les côtés, plus rétréci vers la base; les élytres sont un peu plus convexes, leurs épaulures sont plus élevées etc.

105. *T. californicus* Motsch. Bull. Mosc. 1845. 347. — Mannerh. ib. 1852. 299. 18.

Nigro-piceus, elytrorum margine testaceo. Antennae breviusculae. Oculi prominentes interstitiis posticis convexis triplo majores. Prothorax transversim quadratus, angulis posticis minutis haud prominulis. Elytra subelongato-oblonga, basi truncata; punctato-striata, striis 6 primis omnino perspicuis.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. 3 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un noir de poix avec le rebord inférieur du corselet et des élytres, les palpes, les antennes et les pattes testacés; les marges des élytres, la suture et même le sillon central du corselet sont plus ou moins testacés.

Dent du menton large et creusée au centre. Antennes à articles cylindriques, ne dépassant pas le premier quart des élytres; deuxième et quatrième articles à peu près égaux; le troisième de très peu plus long. Les sillons frontaux divergent en avant et en arrière. Les yeux sont très saillans; le bourrelet post-oculaire est assez relevé, sa grandeur égale celle du tiers des yeux; la ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes; le point inférieur est grand et situé plus bas que l'extrémité des yeux.

Le corselet est d'un quart plus large que la tête, en carré transversal, de même largeur à ses deux extrémités, assez faiblement arrondi sur les côtés, ne se redressant qu'aux angles même qui sont très petits, non saillans, mais un peu relevés. Les fossettes basales sont larges, un peu arrondies au dessus, triangulaires au fond, situées à peu près au milieu de la base de chaque côté, mais sans toucher la base même; l'impression transversale postérieure est bien marquée, même au milieu où elle a moins de profondeur; le sillon longitudinal est profond, mais il ne dépasse guère l'impression trans-

versale antérieure qui est bien distincte. Le rebord du corselet ne s'élargit qu'au tiers environ avant la base.

Les élytres sont oblongues, un peu allongées, faiblement dilatées sur les côtés après le milieu, surtout chez le ♂; les marges basilaires sont peu prolongées et convergent transversalement en s'arrêtant à la cinquième strie, à la base de laquelle elles se réunissent. La surface est un peu plane, la suture est relevée. Les stries sont ponctuées, les 6 premières sont distinctes dans toute leur étendue, la septième ne l'est qu'à son extrémité; les 4 premières sont ordinairement assez profondes; le deuxième des points dorsaux est situé plus bas que le milieu de l'élytre. Le sillon apical diminue un peu de profondeur vers son extrémité, et il se réunit par une courbure à la cinquième strie. Les piliers des hanches sont égaux au métasternum.

Cet insecte n'est point californien, comme l'avait cru Motschulsky, mais de l'Amérique russe. Mannerheim l'indique de Sitka. Les 3 individus que possède Mr. de Chaudoir, viennent de Kenai, d'où ils ont été rapportés par Mr. Holmberg.

Comparé au *T. rufulus* D., le *T. californicus* présente, outre la coloration, les différences suivantes.

Il est plus petit; les antennes sont plus courtes; les sillons frontaux divergent moins antérieurement; les yeux sont plus saillans; la ligne orbitaire se dirige moins intérieurement; le point inférieur est situé plus bas; le corselet est moins large, moins dilaté et moins arrondi antérieurement, moins rétréci vers sa base; les angles postérieurs, plus petits, ne sont pas saillans et sont plus obtus; les fossettes de la base sont plus larges, plus profondes, moins rapprochées de la base; les élytres sont moins ovales; les épaules sont plus arrondies, les stries moins régulières, plus distinctement ponctuées; les stries externes sont moins distinctes.

106. *T. rivularis* Gyll. II. p. 33 no. 18. — Schaum l. c. 656. 29. — Paud. no. 56.

T. inciliis Daws. Ann. nat. hist. III. (1849) 213. — Geod. Brit. 168. 6. pl. II. f. e.

Nigro-piceus, palpis, antennis, pedibus unoque testaceis; antennarum articulis secundo quartoque basi piceis. Antennae longiores, tertiam clytrorum partem fere attingentes, articulo quarto secundo longiore. Sulci frontales e medio minus profunde impressi. Oculi prominuli, interstitio postico vix triplo majores; linea orbitali inter antennarum atque clypei basim porrecta. Prothorax transversim subquadratus, basi parum angustatus, angulis posticis rectis (apice obtusiusculo), vix prominulis, basi truncata, utrinque pone foveolas profundiores depressa, in medio crasse marginata.

Elytra oblongo-ovata, cyanescentia, apice plus minusve infuscata, basi breviter transversim truncata, convexiuscula, in dorso planiuscula, stria prima tantum integra, secunda tertiaque ante apicem abbreviatis, in medio profunde exaratis, quarta vix conspicua, interstitio tertio foveolis tribus, 2 primis in stria tertia, postica ad quartam elytri partem instructo.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

Cet insecte est fort rare dans les collections. D'après Gyllenhal, il se trouve assez fréquemment en Suède, dans les forêts sous les pierres des ruisseaux desséchés. Un individu a été pris près de Brunswick, un autre près de Danzig. Mr. Dawson en a capturé deux en Angleterre le long des marais de Whittlesea.

107. *T. dorsistriatus* Morawitz Bull. Acad. sc. St. Petersb. IV. 224. 60.

Rufa-testaceus, prothorace transverso, lateribus rotundato, angulis posticis minutis obtusiusculis, elytris breviter ovatis, dorso profunde striatis, striis fortiter punctatis. (3 Mill.)

Cet insecte paraît être assez voisin du *T. rivularis*; il est plus petit; le corselet est plus carré, c'est-à-dire moins rétréci en arrière; les angles postérieurs, nullement saillans, sont un peu plus ouverts; les élytres sont plus courtes; les stries sont fortement ponctuées, la quatrième est aussi profonde que les autres; on peut distinguer vers la base quelques traces de la cinquième.

Kinneli (Amur).

108. *T. indicus.*

Testaceus, in elytris subiridescens. Antennae longae, articulo secundo quarto vix brevior. Oculi interstitiis posticis triplo majores, subprominuli. Prothorax quadratus, angulis posticis acutis haud prominulis. Elytra oblongo-ovata, humeris basique rotundatis, convexa, punctato-striata.

Long. 4 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Testacé; un peu brunâtre sur la tête, le corselet et le centre des élytres qui est très légèrement irisé.

Dent du menton courte, large, épaisse, divisée à l'extrémité; les lobes latéraux sont aigus à l'extrémité. Le dernier article des palpes (au moins des palpes labiaux, les seuls qui soient intacts) est plus étroit à sa base et moins aigu à l'extrémité que d'habitude. Les mandibules sont larges, assez planes, peu aiguës. Les antennes, filiformes, dépassent le tiers, mais n'atteignent pas la moitié des élytres; elles sont peu pubescentes; le deuxième article est un peu plus

court et plus épais que le quatrième. Les yeux sont médiocrement saillans, trois fois plus grands que les bourrelets post-oculaires; les deux points orbitaires sont très marqués; la ligne tirée entre eux se dirige vers l'angle de l'épistome.

Le corselet est plus large que la tête, presque carré; comparé à celui du *T. curticollis*, auquel il ressemble un peu, il est plus court; ses côtés sont un peu plus rétrécis avant les angles postérieurs qui sont un peu plus aigus; les fossettes de la base sont à peine plus marquées; l'impression transversale postérieure est plus écartée de la base, moins en arc de cercle; l'impression antérieure et le sillon longitudinal sont un peu plus profonds.

Les élytres sont ovales-oblongues; les épaules sont arrondies; les marges basilaires convergent transversalement; elles sont très courtes et se recourbent à l'extrémité vers la base de la cinquième strie. La surface est convexe; toutes les stries sont profondes et ponctuées; la partie recourbée de la première strie se termine brusquement sans toucher à la cinquième; la strie préscutellaire est bien marquée, parallèle à la première strie. Le deuxième des points dorsaux est situé un peu plus bas que le milieu de chaque élytre. Les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus courts que le métasternum.

Mr. de Chaudoir m'en a communiqué un individu unique (♂) comme venant des Indes orientales, sans autre désignation.

109. *T. nigrinus* Putz. Trech. no. 12. — Schaum no. 10. Pand. no. 52.

Nigro-piceus nitidus: antennae quartam elytrorum partem attingentes, articulo secundo quartoque aequalibus; oculi prominuli interstitio postico quintuplo latiores, linea orbitali inter antennis clypeumque porrecta. Prothorax breviter transversus, ante medium rotundatus, versus basin rix angustatus, angulis posticis apertis sed acuminatis paulo prominentis, basi media magis quam ad latera prolongata. Elytra oblongo-subarata, lateribus parum rotundatis, humeris elevatis, subtiliter punctato-striatis, stria quarta rix distincta, caeteris obsoletis.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{7}{8}$ — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

Carniole, Carinthie, Styrie, Autriche, Tyrol.

J'ai décrit sous le nom de *T. maurus* (Putz. l. c. no. 13) un *Trechus* qui n'est peut-être qu'une variété du *nigrinus*; il est plus petit, le corselet est plus arrondi sur les côtés et les angles postérieurs sont beaucoup plus obtus et moins saillans sous tous les autres rapports; il est conforme au *nigrinus*. J'en ai vu plusieurs individus provenant de la Carinthie et de la Carniole.

110. *T. rufulus* Dejean Spec. V. 15. 9. — Pand. no. 40.

Rufo-piceus, subiridescens. Antennae ultra tertiam elytrorum partem extensae, interstitiis secundo quartoque longitudine aequalibus. Oculi modice prominentes, interstitio postico quadruplo latiores. Prothorax transversim quadratus, lateribus rotundatis, basi in medio magis quam ad angulos producta, angulis posticis acutis prominulis. Elytra oblongo-ovata, striis vix perspicue punctulatis, 4 primis profundioribus.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{3}{4}$ — Lat. $1\frac{7}{8}$ M.

Les piliers des hanches postérieures et le métasternum sont à peu près d'égale grandeur. Les épaules sont arrondies, non relevées; les marges basilaires sont courtes, dirigées horizontalement; la ligne orbitaire se dirige sur la base des mandibules; le point supérieur est grand; le point inférieur est situé au niveau du bord inférieur de l'oeil.

Cette espèce semble être répandue dans tout le bassin de la Méditerranée entre la Sicile et le détroit de Gibraltar; elle se trouve également en Egypte. Chez un individu provenant de ce dernier pays (?), et qui fait partie de la collection de Mr. de Chaudoir, les angles du corselet sont beaucoup plus longs et plus aigus et les épaules sont un peu plus marquées; mais ce sont là les seules différences entre cette variété et le type. Deux individus d'Algérie, l'un appartenant à Mr. Reiche, l'autre à Mr. Deyrolle, ont le corselet moins arrondi sur les côtés et par conséquent plus carré; le premier a en outre les angles postérieurs plus grands et surtout plus aigus.

111. *T. Barnevillei* Pand. no. 63.

Rufo-piceus, subiridescens. Antennae usque ad quartam elytrorum partem extensae, articulo secundo quartoque subaequalibus. Oculi modice prominuli, interstitio postico quadruplo latiores. Prothorax transversim quadratus, lateribus rotundatis, basi in medio magis quam ad angulos producta, angulis posticis minutis, subobtusis, vix prominulis. Elytra subovata, striis haud punctulatis, tribus primis profundioribus.

Long. 4 — El. 2 — Lat. $1\frac{3}{4}$ M.

Les piliers des hanches postérieures sont plus courts que la largeur du métasternum. Les épaules sont un peu relevées et les marges basilaires sont un peu obliques. La ligne orbitaire se dirige un peu en dehors de la base interne des antennes; le point inférieur est situé plus bas que le niveau du bord inférieur de l'oeil.

Il ne peut pas être confondu avec l'obtusus qui offre à peu près la même disposition des points orbitaires; il est beaucoup plus large, les élytres sont plus courtes, plus con-

vexes, plus profondément striées; le corselet est plus large, plus arrondi sur les côtés, moins rétréci en arrière, les angles postérieurs sont plus saillans.

Espagne (Asturies, dans les environs de Reynosa). Mr. de Barneville et de Vuillefroy.

112. *T. liopleurus* Chaud. Bull. Mosc. 1850 p. 165.
Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{4}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Très bonne espèce qui se rapproche plus de l'obtusus que du minutus. De même que chez l'obtusus, les bourrelets post-oculaires sont du double plus grands, le point orbitaire inférieur est placé sur la même ligne que la partie inférieure des yeux, et le métasternum est un peu plus grand; mais il diffère de cette espèce par les yeux plus plats, les antennes dont les articles sont plus larges et dont le quatrième est plus distinctement un peu plus long que le deuxième. Le corselet est tout différent: tandis que chez le minutus et l'obtusus il est en carré très transversal, légèrement arrondi à sa partie antérieure, puis se dirigeant sans courbure jusqu'aux angles postérieurs, il est ici beaucoup plus étroit et les côtés sont arrondis jusqu'aux angles; ceux-ci sont un peu plus saillans et plus droits à raison de ce que les côtés de la base sont plus tronqués; l'impression transversale inférieure est, au milieu, moins éloignée de la base; les élytres sont plus courtes, leurs épaules sont beaucoup moins élevées et les marges basilaires convergent plus transversalement; les stries sont plus lisses et les 3 premières seules sont bien marquées, quoiqu'à la base et à l'extrémité elles soient moins distinctes.

Alpes de l'Arménie. 7 ind. coll. de Chaudoir.

113. *T. Syriaeus*.

Très voisin du *T. minutus*. Il est ordinairement d'une teinte plus claire; le quatrième article des antennes est un peu plus long que le deuxième; les bourrelets post-oculaires sont plus grands; le point orbitaire inférieur est situé plus bas, à peu près au niveau de la partie inférieure des yeux; le corselet est plus étroit, un peu plus arrondi sur les côtés; les élytres sont manifestement plus allongées et moins ovales; les stries sont un peu plus fines.

Syrie (Beiruth. Peyron) (Jérusalem. Delarouzée).

114. *T. minutus* Fab. Syst. El. 1. 210. 218 (Carab.).
— Putz. Stett. Ent. Zeit. 1847 no. 13. — Schaum no. 8. —
Pand. no. 50.

tempestivus Panz. F. G. 73. 6 (Carab.).

IVstriatus Gyll. II. 31. 17. — Duft. II. 185. 251 (Bembid.).

politus Fald. F. Transc. 100. 91.

amaurocephalus Kolen. Mel. ent. I. 69.

Alatus. Rufo-piceus, capite piceo. Antennae tertium elytrorum partem aequantes, articulo secundo quarto subbreuiore, tertio quintoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitio postico sexies majores. Prothorax transversus, angulis posticis obtusiusculis. Elytra oblongo-orata, humeris elevatis, basi infra oblique truncata.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

Commun dans toute l'Europe.

J'ai reçu de Mr. Motschulsky 2 individus de son *Tr. fuscus*. C'est une petite variété du *minutus*.

115. *T. obtusus* Erichs. Käfer d. M. Br. 122. 14. — Putz. 207 no. 15. — Schaum D. I. I. no. 9. — Pand. no. 51.

castanopterus Heer Käfer d. Schw. II. 46. — Faun. helv. 120. 7.

Apterus, castaneus. Oculi prominuli, interstitio postico quadruplo majores. Prothorax transversus, angulis posticis obtusis, subrotundatis. Elytra orata, striis 3 primis profundioribus.

Variable dans la forme du corselet et des élytres; mais plus nettement séparé du *minutus* par les caractères indiqués par Mr. Pandellé, savoir: le point orbitaire inférieur situé plus bas que la partie inférieure de l'œil et le métasternum plus large.

Répandu dans le nord et dans la région montagneuse de l'Europe. Il se trouve également aux environs d'Alger, mais les individus de cette localité que m'a envoyés Mr. Poupilier ont tous les antennes brunes avec le premier article seulement testacé; ils sont en même temps plus grands et couleur de poix. Plusieurs individus semblables m'ont été communiqués par Mr. Schaufuss comme pris en Portugal (Portalegre).

116. *T. vicinus.*

Bien que je n'aie vu qu'un seul individu de cet insecte, je le considère comme essentiellement distinct de tous les autres *Trechus* du groupe auquel il appartient. L'espèce à laquelle il ressemble le plus est le *minutus*, auquel je vais le comparer. Il est de moitié plus petit, coloré de même sauf que les cuisses et les articles des antennes sont un peu rembrunis. Les yeux sont plus petits, un peu moins saillans; les bourrelets post-oculaires sont 3 fois plus grands; la ligne orbitaire se dirige plus intérieurement et le point inférieur est situé plus bas que la partie inférieure des yeux. Le cor-

selet est encore plus court, plus arrondi sur les côtés et beaucoup plus rétréci en dessous du milieu jusqu'aux angles postérieurs; ceux-ci, presque droits, sont coupés très nettement et un peu saillans; les côtés de la base se relèvent obliquement comme chez le minutus. Les élytres sont plus courtes que dans cette espèce; les épaules sont un peu plus arrondies et un peu moins relevées; les stries sont semblables, quoique plus fines et moins distinctement ponctuées.

Alpes de l'Arménie. 1 ind. coll. de Chaudoir.

117. *T. Tingitanus*.

Long. 4 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{7}{8}$ M.

Brun avec le bord des élytres et le corselet plus clairs; palpes, antennes et pattes d'un testacé pâle.

Les antennes atteignent l'extrémité du premier tiers des élytres; le deuxième article est de moitié plus court que le quatrième qui est à peu près égal au troisième. Les sillons du vertex sont assez courts et très arqués. Les yeux, un peu saillans, sont grands; ils dépassent de $\frac{4}{5}$ la largeur des bourrelets post-oculaires. La ligne orbitaire se dirige sur l'angle postérieur de l'épistome; le point inférieur est situé sur le même plan que le bord postérieur de l'oeil.

Le corselet est en carré transversal, pas plus large aux angles antérieurs qu'aux angles postérieurs; les côtés sont dilatés et arrondis jusque vers le milieu d'où ils se dirigent obliquement sur la base pour former les angles postérieurs; ceux-ci sont relevés, obtus et presque arrondis; la moitié externe de la base est coupée un peu obliquement et est moins avancée que la moitié centrale; c'est en cet endroit que sont situées les fossettes basales, peu profondes, se dirigeant un peu extérieurement et se confondant intérieurement avec le sillon transversal qui est profond; le sillon longitudinal est bien marqué, mais peu large, si ce n'est à la base.

Les élytres sont oblongo-ovales, un peu planes; leurs épaules sont un peu relevées; la marge basilaire se recourbe inférieurement vers la cinquième strie, à laquelle elle se réunit. Les stries sont toutes bien distinctes, régulières, faiblement ponctuées; le deuxième point dorsal est placé un peu plus bas que le milieu de la troisième strie. Le sillon apical est atténué à son extrémité où il se fônd dans la cinquième strie. L'intervalle coxal est un peu plus large que les hanches postérieures.

Tanger. 1 ind. coll. de Chaudoir.

C'est une espèce voisine du *T. minutus*. Elle est plus grande, d'une couleur plus foncée; le quatrième article des antennes est plus long; les yeux sont moins saillans; le bour-

relet post-oculaire est un peu plus grand; le point orbitaire inférieur est situé plus bas; le corselet est plus arrondi sur les côtés; l'impression transversale postérieure est, dans son milieu, moins écartée de la base; les élytres sont proportionnellement plus larges et plus courtes; les côtés et les épaules sont un peu plus arrondis; les stries sont beaucoup plus profondes; la strie préscutellaire est notablement plus longue.

Elle se rapproche beaucoup aussi de l'obtusus, mais elle est un peu plus grande, les antennes sont plus longues, le corselet est un peu plus rétréci en arrière, les épaules sont plus arrondies, les stries des élytres plus marquées.

118. *T. infuscatus* Chaud. Bull. Mosc. 1850. 160.

Long. 3 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

Je n'ai rien à ajouter à la description de Mr. de Chaudoir si ce n'est que les yeux sont moins convexes que ceux du *T. minutus*; ce qui les fait paraître plus saillans, c'est le développement des bourrelets post-oculaires qui sont doubles de ceux du *minutus*; le point orbitaire inférieur est situé au niveau de la partie inférieure des yeux; les épaules sont beaucoup moins relevées et la marge basilaire est plus courte et plus transversale; les hanches postérieures sont plus longues.

Alpes de l'Arménie. 3 ind. coll. de Chaudoir.

119. *T. detersus* Wollast. Catal. Canar. Coleopt. 62.

Coleopt. Atlant. p. 52 no. 151.

Long. 4 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Brun, avec les marges du corselet et des élytres, les palpes, le premier article des antennes et les pattes d'un testacé pâle. Très distinct du *T. minutus* dont il semble être le représentant aux Canaries. Il est un peu plus allongé; les élytres sont plus étroites, un peu plus rétrécies aux épaules qui sont beaucoup moins arrondies; la marge basilaire est plus élevée, presque anguleuse; les stries sont plus fines, plus régulières; le corselet est très différent, plus étroit antérieurement, exactement de même largeur en arrière, moins arrondi sur les côtés antérieurs, il est en carré un peu transversal; la marge latérale est moins élevée, les angles postérieurs sont encore moins saillans, moins épais; la partie latérale de la marge basilaire, un peu arrondie chez le *minutus*, forme ici une troncation plus oblique; les fossettes basales sont encore moins distinctes; les yeux sont moins saillans; le bourrelet post-oculaire est du double plus grand; le point orbitaire inférieur est situé plus bas que la partie inférieure des yeux; les antennes, un peu plus épaisses, ont leurs premiers articles (sauf le premier) testacés seulement à l'extrémité.

Iles Canaries.

120. *T. cautus* Wollast. Ins. Mader. p. 70 no. 54. — Col. Atl. p. 55 no. 160.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Couleur de poix plus ou moins claire; palpes, antennes et pattes testacés.

Un peu plus grand que le *custos*; élytres encore plus convexes, plus larges, plus ovales; épaules plus arrondies; les 4 premières stries, plus fines, non ponctuées, sont seules distinctes jusqu'à l'extrémité; on ne distingue que de faibles traces des suivantes; le corselet est un peu plus large, plus court, plus arrondi sur les côtés dans leur moitié inférieure. La base n'est pas tronquée, mais se relève obliquement vers les angles postérieurs qui sont moins droits et tout aussi peu saillans; les impressions de la base sont indistinctes. La tête est à peu près semblable; les antennes sont un peu plus longues et leurs articles plus cylindriques.

Porto Santo.

121. *T. nigro-cruciatus* Wollast. Ins. Mader. p. 62 tab. II. f. 1. — Coleopt. Atl. p. 52 no. 153.

Ordinairement un peu plus petit que l'*umbricola*; élytres plus larges, à peine rétrécies vers les épaules qui sont plus anguleuses; la surface est plus déprimée dans sa partie centrale antérieure; les stries sont un peu plus fines; le corselet est beaucoup plus élargi en arrière, plus rétréci en avant; le bord antérieur est échancré et les angles antérieurs sont saillans et arrondis; la base est plus nettement tronquée; les yeux sont plus saillans; l'intervalle post-oculaire est du double plus grand. La coloration est assez variable; ordinairement, le fond est noir; on voit deux taches testacées sur chaque élytre, l'une à l'épaule, s'étendant jusqu'à la cinquième strie, l'autre vers l'extrémité, plus élevée aux troisième et quatrième intervalles; une fine bordure latérale de même couleur réunit ces deux taches. — Chez quelques individus, la tache antérieure se répand sur presque toute la surface, de manière qu'il ne reste, dans le dernier tiers des élytres, qu'une bande noire assez étroite, un peu élargie extérieurement, se recourbant sur les 3 premiers intervalles. Les antennes et les pattes sont colorées comme chez l'*umbricola*, mais les palpes sont d'une teinte plus foncée.

Madère, dans les bois élevés et humides.

122. *T. umbricola* Wollast. Ins. Mad. p. 67. — Col. Atlant. p. 52 no. 152.

Long. $5\frac{1}{2}$ — El. 3 — Lat. $2\frac{1}{4}$ M.

Noir, avec les cuisses, le premier article des antennes

et les palpes testacés; les autres articles des antennes et les tibias sont plus ou moins brunâtres.

Antennes à articles cylindriques (le deuxième plus petit que le quatrième), grossissant à peine vers l'extrémité, atteignant l'extrémité du premier tiers des élytres. — Les yeux sont très peu convexes; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes. — Le corselet est de moitié plus large que la tête, en carré transversal, un peu plus large à la base qu'en avant; bord antérieur tronqué, angles très déprimés, arrondis; côtés arqués jusqu'au premier point latéral, puis coupé droit jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits, mais dont la pointe, dilatée en une sorte de tubercule, est arrondie; la gouttière latérale s'élargit graduellement depuis les angles antérieurs jusqu'à la base, où elle se relève pour former les fossettes basales, lesquelles sont assez profondes, mais peu prolongées. La base est tronquée, mais, par suite de la dépression formée par les fossettes latérales, elle paraît un peu échancrée au milieu et semble se relever sur les côtés.

Les élytres sont convexes, un peu plus larges que le corselet, en ovale court, peu rétrécies en avant et en arrière; la base est tronquée un peu obliquement; les épaules sont relevées, presque anguleuses; le rebord marginal est large, recourbé à la base sur la cinquième strie. Toutes les stries sont profondes et bien marquées dans toute leur étendue, peu distinctement ponctuées; parfois les stries latérales sont un peu moins profondes; les deux points dorsaux supérieurs sont grands et situés dans la première moitié des élytres; la partie redressée de la première strie s'unit à la cinquième. Les tibias, les tarses et les crochets sont grêles.

Madère, dans les bois élevés et humides.

123. *T. custos* Wollast. Ins. Mader. p. 68 no. 52. — Col. Atl. p. 54 no. 161.

Long. $3\frac{2}{3}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

Couleur de poix, plus clair le long de la suture et sur la marge des élytres; palpes, pattes et extrémité de l'abdomen testacés; les antennes sont plus ou moins tachées de brun, sauf le premier article qui est testacé; les tibias sont bruns; la tête et le corselet sont parfois d'un brun rougeâtre.

Elytres ovales, assez convexes, fortement tronquées à la base; marge basilaire se recourbant légèrement sur la base du cinquième intervalle; stries ponctuées, assez profondes, ordinairement toutes bien distinctes jusqu'à l'extrémité, sauf les sixième et septième qui sont parfois peu visibles dans leur moitié inférieure.

Le corselet, d'un tiers plus étroit que les élytres, est presque carré, un peu moins long que large, tronqué en avant et à sa base, arrondi sur les côtés jusque vers le milieu, puis se rétrécissant légèrement, par une ligne oblique, jusqu'aux angles postérieurs qui sont presque droits et forment une très légère saillie un peu obtuse. Les angles antérieurs sont arrondis et très déprimés. Les fossettes de la base sont oblongues, bien marquées, mais peu profondes; elles descendent jusqu'à la base même. La tête est plus étroite que le corselet; les yeux sont peu saillans, du double plus grands que les bourrelets post-oculaires; la ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes; le point inférieur est très petit et situé beaucoup plus bas que l'oeil. Les antennes atteignent à peine l'extrémité du quart des élytres; leurs articles 2 et 4 sont égaux en longueur. Les intervalles intercoxaux sont de très peu plus petits que les piliers des hanches postérieures.

Madère. Dans les bois.

124. *T. alticola* Wollast. Ins. Mad. p. 69 no. 53. — Col. Atl. p. 54 no. 162

Je ne connais cet insecte que par la description de Mr. Wollaston qui l'a trouvé, mais peu communément, sur les points élevés, mais non boisés, de l'île de Madère. Il est possible, suivant Mr. Wollaston, que ce soit là une forme locale du *T. custos*.

Voici la diagnose:

Oblongo-ovatus, subconvexus, nigro-piceus, politissimus, prothorace subquadrato basi vix angustato et utrinque impresso, angulis posticis obtusis, elytris leviter striatis; antennis pedibusque pallidis, tibiis distincte infuscatis. (2 lin)

Madère, dans les lieux élevés, non boisés.

125. *T. tetracoderus* Har. Cat. p. 394.

T. quadricollis Wollast. Ins. Mader. p. 68. no. 51. — Col. Atl. p. 54. no. 160.

C'est encore un insecte très voisin du *custos* et dont Mr. Wollaston n'a trouvé qu'un seul individu au dessus de Funchal (Madère).

En voici la diagnose:

Ovato-oblongus, subdepressus, rufo-ferrugineus; prothorace subquadrato, basi utrinque profunde impresso, angulis posticis rectis; elytris profunde striatis; antennis ferrugineis, pedibus pallidis. (2 $\frac{1}{8}$ lin.)

Si cet insecte constitue réellement une espèce distincte, il est nécessaire de changer le nom que lui a donné Mr. Wollaston et qui a déjà été employé dans le genre *Trechus*. Mr. de Harold a proposé celui de *tetracoderus*.

126. *T. flavomarginatus* Wollast. Ins. Mader. p. 65 tab. 2 f. 2. — Catal. Col. Mad. p. 18 no. 53. — Colept. Atl. p. 53 no. 155.

? *T. laevis* Woll. Catal. Col. Mad. no. 18. — Col. Atl. p. 53 no. 154.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{4}$ M.

D'un noir de poix avec la tête plus claire; la base, les côtés et l'extrémité des élytres, le premier article des antennes, les pattes et les palpes testacés; les tibias sont ordinairement un peu brunâtres. Chez certains individus, la première moitié des élytres est entièrement testacée et le corselet est d'un brun assez clair.

Les mandibules sont assez épaisses, peu arquées et aiguës seulement à l'extrémité. Les antennes dépassent le premier quart des élytres; leurs articles sont cylindriques; les deuxième et quatrième sont égaux en longueur, le troisième n'est qu'un peu plus long. — La tête est assez allongée, plus étroite que le corselet; les yeux sont peu proéminens, ne dépassant que d'un tiers la longueur du bourrelet post-oculaire; la ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes. — Le corselet est presque carré; le bord antérieur est tronqué, mais les angles antérieurs sont un peu avancés, arrondis, déprimés; les côtés sont arrondis jusqu'au delà du milieu d'où ils se dirigent, en se rétrécissant un peu, vers les angles postérieurs qui sont grands, droits, nettement proéminens, un peu obtus à l'extrémité. La base est tronquée, mais elle s'abaisse de chaque côté pour former les fossettes latérales qui sont larges, médiocrement profondes, triangulaires, et qui, à leur sommet, divergent d'un côté vers le bord marginal, de l'autre, vers l'impression transversale postérieure; cette dernière est bien marquée et déprimée; le sillon longitudinal est entièrement distinct, mais moins profond à ses deux extrémités. Le rebord marginal est assez large et élevé.

Les élytres sont ovales, un peu oblongues, convexes, un peu rétrécies vers la base qui est tronquée; le rebord marginal se recourbe en crochet vers la cinquième strie qu'il dépasse un peu; toutes les stries sont profondes dans toute leur étendue, sauf les sixième et septième qui ne dépassent pas le dernier quart; elles sont ponctuées, mais assez peu distinctement; le deuxième point de la troisième strie est situé un peu plus bas que le milieu. — L'intervalle intercoxal est de moitié plus court que les piliers des hanches postérieures. Les épisternes métathoraciques sont en carré un peu plus long que large.

Chez une variété signalée par Mr. Wollaston (Cat. Col. Mader. p. 18 no. 53), mais que je n'ai pas vue, la taille est

un peu plus grande, les élytres sont plus déprimées, moins profondément striées et leur bordure testacée est plus large. Cette variété semble se rapprocher beaucoup du *T. laevis* Woll., dont les caractères distinctifs sont les mêmes, sauf que le *laevis* est très brillant.

127. *T. flavolimbatus* Wollast. Ann. nat. hist. XI. p. 216. — Col. Atlant. p. 53.

Très voisin du *T. flavomarginatus*, dont il diffère surtout par sa coloration plus noire, les angles du corselet faiblement proéminents, les fossettes basales un peu moins profondes.

Très commun dans les endroits boisés des Canaries, où il représente évidemment le *flavomarginatus* dont, cependant, il semble être spécifiquement distinct.

128. *T. dilutus* Wollast. Ins. Mad. p. 66 no. 49. — Coleopt. Atlant. p. 54 no. 158.

Je ne connais cet insecte que par la description qu'en donne Mr. Wollaston. Je me borne donc à reproduire la diagnose.

Oblongo-ovatus, depressus, fusco-piceus, prothorace subcordato, basi utrinque profunde impresso, angulis posticis acuminato-subrectis; elytris profunde striatis, fusco-testaceis, macula postica maxima antice valde suffusa fusco-picea ornatis, antennis infuscatis, pedibus pallidis. ($1\frac{1}{2}$, $1\frac{2}{3}$ lin.)

Il se trouve dans les localités très élevées de l'île de Madère.

129. *T. signatus* Wollast. Catal. Mader. Col. (1857) p. 19 no. 54. — Coleopt. Atlant. p. 53 no. 157.

Je n'ai pas non plus vu cette espèce que Mr. Wollaston place entre les *T. flavolimbatus* et *dilutus*. Elle se distingue entre autres de cette dernière par ses élytres plus courtes, moins rétrécies aux épaules et par son corselet beaucoup plus carré.

Voici, au surplus, la diagnose.

Subovatus, nitidus, nigro-piceus, prothorace subquadrato, basi leviter angustato, angulis ipsis posticis acuminatis; elytris sat profunde striatis, striis exterioribus minus impressis, capite toto, prothoracis lateribus nec non elytrorum limbo testaceis; antennis subrobustis infuscatis, pedibus pallidis.

(Long. $1\frac{1}{2}$, $1\frac{2}{3}$ lin.)

Madère. Dans les bois.

130. *T. felix* Woll. Cat. Canar. Col. (1864) no. 63.

Mr. Wollaston fait remarquer que cette espèce représente aux îles Canaries le *T. custos* de Madère. Elle est un peu plus petite, d'une teinte plus claire; les antennes sont entièrement testacées, un peu plus minces; les sillons latéraux du vertex sont un peu plus arqués; la ligne orbitaire, au lieu de se diriger sur la base des antennes, se dirige sur la base de l'épistome — elle diverge donc en arrière; — le corselet est plus large, plus court, les côtés sont plus arrondis; les angles antérieurs sont notablement plus grands et plus saillans, plus aigus; les élytres sont un peu plus étroites, moins convexes, moins tronquées à la base; les épaules sont plus arrondies; les stries sont également distinctes dans toute leur étendue, mais leur ponctuation est un peu plus marquée.

Très rare dans les bois de lauriers humides de Ténériffe. 1 ind. coll. de Chaudoir.

131. *T. curticollis* Fairm. Ann. soc. ent. Fr. 1866. 18. — Pand. no.

Ferrugineus, elytris in medio paulo infuscatis. Caput convexum. Antennae longiores, elytrorum dimidiam partem attingentes, articulo secundo quarto paulo brevior. Oculi vix prominuli, interstitio postico paulo latiores, linea orbitali in clypei basim porrecta. Prothorax transversim quadratus, lateribus anticis parum arcuatis, in tertia parte basali leviter sinuatis, ad angulos posticos haud constrictis, hisce latis, acute rectis, acumine infra fere prominulo, basi in medio prolongata, foveolis basalibus parum profundis, a latere remotis. Elytra oblongo-subovata, lateribus parum rotundatis, basi obliquata, omnino et perfecte punctato-striata, interstitio coxali pilae posteriori aequali

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{4}$ — Lat. $1\frac{3}{4}$ M.

J'ai examiné 2 individus de cette espèce remarquable qui paraît n'avoir encore été rencontrée que dans les environs de Constantine (Algérie).

132. *T. secalis* Payk. Mon. Car. 58. — Schaum l. c. 657. 30. — Pand. no. 55.

Ferrugineus. Mentum dente medio simplici. Antennae elytrorum basim vix excedentes, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitiis posticis duplo latiores: linea orbitali clypeum versus porrecta. Prothorax convexus, brevissime transversim cordatus, angulis posticis rotundatis, basi ipsa longe prolongata. Elytra convexa, oblongo-ovata, basi obliquata, profunde punctato-striata, stria prima tantum integra, sequentibus 4 abbreviatis.

Cet insecte, de même que le suivant, appartient au sous-genre *Epaphius*, caractérisé par la dent du menton large, obtuse, non divisée à l'extrémité.

S'il était certain, comme la vérification du type de Lund peut le faire supposer (cf. Stett. Ent. Zeit. 1847. 49), que le *C. testaceus* de Fabr. (que celui-ci déclare identique au *C. testaceus* de Linné) (S. N. 2. 673. 37) fût le *C. secalis* de Paykull, le nom de Linné devrait prévaloir comme étant le plus ancien. Mais, bien que l'indication fournie par la coll. de Lund semble être confirmée par la coll. de Linné (cf. Hope, Col. mon. III. p. 62 sp. 37), il est difficile de regarder comme concluante une description qui, outre la couleur, ne donne qu'un seul caractère, lequel est précisément inexact. Le *C. testaceus* Fabr. est alatus, tandis que le *T. secalis* est aptère, bien que les élytres ne soient pas soudées. Je dois cependant convenir que Paykull décrit son *T. secalis* comme ailé: *alis hyalinis*.

Le *T. secalis* paraît se trouver à peu près dans toute l'Europe septentrionale et tempérée.

133. *T. micans* Le Conte Catal. of the Geod. Coleopt. p. 142.

Je ne connais cet insecte que par la description de Mr. Le Conte. Il semble être extrêmement voisin du *T. secalis*. Etats unis. (Lac supérieur.)

134. *T. Arechavaletae*.

Long. $2\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{1}{4}$ — Lat. 1 M.

Très brillant; tête et corselet d'un brun châtain; les deux premiers tiers des élytres sont d'un rouge ferrugineux; le dernier tiers est occupé par une bande d'un brun noirâtre qui n'atteint pas tout à fait l'extrémité; les articles 3 à 7 des antennes et les tibias sont noirs, sauf à la base.

La dent du menton est large, creusée au centre, bifide à l'extrémité. Le pénultième article des palpes est fortement renflé au bout; le dernier est très étroit, à peu près comme chez les *Bembidium*, mais il est presque aussi long que le précédent. Les mandibules sont courtes, larges, assez planes, recourbées et très aiguës à l'extrémité. Les antennes sont très longues et atteignent presque le milieu des élytres; leurs articles sont allongés, subcylindriques; les deuxième, troisième et quatrième sont un peu plus courts que les autres. Les yeux sont très saillants; les bourrelets post-oculaires n'atteignent que le cinquième de leur largeur; la ligne orbitaire se dirige sur l'angle de l'épistome. Le corselet est plus large que la

tête, brièvement cordiforme, très arrondi sur les côtés au premier tiers, puis se rétrécissant fortement jusqu'aux angles postérieurs qui sont situés beaucoup au dessus de la base dont les côtés sont échancrés comme chez les *Lebia*. Les angles antérieurs, arrondis, sont très fortement déprimés; les angles postérieurs sont très relevés, saillans et aigus. L'impression transversale inférieure, un peu rugueuse, à peine arquée, traverse toute la partie pédonculée de la base; les fossettes basales sont situées tout contre les angles; elles sont linéaires, assez profondes. Le sillon longitudinal, très marqué, ne dépasse guère l'impression transversale antérieure. Les élytres sont en ovale court ou plutôt, en carré un peu allongé, car elles sont larges à la base et à l'extrémité, faiblement arrondies sur les côtés. Les marges basilaires s'étendent, en s'élevant un peu, jusqu'aux $\frac{3}{4}$ de la base; elles s'arrêtent en face de la ligne des points dorsaux. La suture est relevée. La première strie seule est bien marquée; on ne distingue que de faibles traces de la deuxième et rien des suivantes; le sillon apical est très court et assez rapproché du bord marginal; les points dorsaux sont gros; le deuxième est situé un peu plus bas que le milieu; de même que chez le *T. secalis* le troisième est placé un peu au delà du quart inférieur et près de la troisième strie.

Cette charmante petite espèce a été trouvée par Mr. Arechavaleta aux environs de Montevideo, au bord des eaux douces. ♂♀.

135. *T. fasciger*.

Très voisin du *T. Arechavaletae*. Entièrement d'un testacé rougeâtre brillant, sauf une large bande brune au dernier tiers des élytres, plus étroite au milieu que sur les côtés. Le corselet est plus élargi, plus arrondi au tiers antérieur; les élytres sont un peu plus larges et leurs côtés sont moins droits.

Pampas du Chili (Germain). 1 ind. coll. de Chaudoir.

136. *T. rostratus* Motsch. Etudes nat. XI. p. 38 (Gen. *Cnides*).

C'est sur cet insecte que Motschulsky a établi son genre *Cnides* qui, si les caractères indiqués étaient réels, pourrait en effet être séparé des autres *Trechus*. Mais loin que la dent du menton fasse défaut, elle est grande, triangulaire et un peu bifide à l'extrémité. Quant au labre, signalé comme étant transversal, sinué et crénelé ou quadridentulé en avant, il est profondément échancré comme chez tous les *Trechus*.

Niger, nitidus, subaenescens, antennarum articulo primo obscure rufo. Caput latum. Oculi maxime prominentes. Prothorax cordatus, angulis posticis prominulis acutis. Elytra elongato-oblonga, fere parallela, planata, stria prima tantum integra: secunda et quarta postice, tertia antice abbreviatis.

Long. $3\frac{3}{4}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{8}$ M.

D'un noir profond, très légèrement bronzé; mandibules, palpes, premier article des antennes, tibias et tarses d'un brun rougeâtre. Les mandibules sont assez recourbées et aiguës à l'extrémité; les antennes sont filiformes, à articles cylindriques et dont le deuxième est un peu plus court que le quatrième; labre plus large en avant qu'à la base, très profondément échancré en arc de cercle. Les yeux sont extrêmement saillans; les bourrelets post-oculaires ne forment aucune saillie en arrière des yeux, mais seulement en dessous; les deux points orbitaires sont très larges et très profonds; les lignes orbitaires divergent fortement en avant et se dirigent sur la partie antérieure des yeux.

Le corselet est cordiforme, tronqué en avant, très arrondi sur les côtés qui atteignent, avant le milieu, la largeur de la tête avec les yeux, puis se rétrécissant jusqu'aux angles postérieurs qui sont saillans et très aigus. Les angles antérieurs sont très déprimés; le bord latéral est longé par un sillon qui est surtout élargi vers le milieu; les fossettes basales sont peu profondes, fortement rugueuses; la rugosité s'étend, le long et à l'intérieur de l'impression transversale, jusqu'à peu de distance du sillon longitudinal; celui-ci est profond dans toute son étendue, mais il n'atteint pas le bord antérieur.

Les élytres sont de moitié plus larges que le corselet, oblongues-allongées, tronquées à la base, à côtés presque parallèles; les marges basilaires convergent transversalement; leur extrémité se termine en se recourbant un peu sur la naissance de la quatrième strie. La surface est plane, même déprimée en arrière de l'écusson qui est petit, saillant et ovale; la première strie longe la suture et se continue le long du bord apical jusqu'à la huitième strie, à laquelle elle se réunit; la deuxième, très voisine de la première à la base, n'atteint pas tout à fait l'extrémité; la troisième ne commence distinctement qu'au premier point dorsal et se prolonge jusqu'au rebord postérieur; dès sa base, cependant, on en voit une faible trace dirigée obliquement; le deuxième des points dorsaux est situé très en dessous du milieu; la quatrième strie ne dépasse pas le premier tiers de l'élytre; les huitième, neuvième et dixième sont très marquées dans toute leur étendue; on ne voit aucune trace des autres. — Les piliers sont de moitié plus courts que le métasternum. Le dessous du corps est

parsemé de points pilifères qui sont beaucoup plus nombreux sur le milieu des segmens abdominaux. Les tibias sont pluri-sillonnés extérieurement.

Isthme de Panama (Motschulsky). Venezuela (coll. de Chaudoir et Putzeys).

137. *T. angustatus* Solier hist. chil. p. 155 pl. 2 f. 10.

Niger, nitidus; antennae breviores; interstitia postica oculis dimidio minora. Prothorax subcordatus, angulis posticis rectis, apice acutiusculis. Elytra elongato-oblonga, subparallela, basi subtruncata: stria prima integra, secunda apice, tertia basi abbreviata, caeteris vix perspicuis.

Long. 4 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{1}{8}$ M.

Cette espèce ayant déjà été décrite, je vais la comparer à la précédente dont elle est voisine.

D'un noir plus foncé et plus brillant; les palpes, les antennes et les cuisses sont bruns, le bord postérieur des élytres, les jambes et les tarses testacés; les antennes sont un peu plus minces; elles dépassent le premier tiers des élytres; le deuxième article est un peu plus court; les sillons frontaux sont un peu plus droits; les bourrelets post-oculaires sont plus grands et égalent la moitié des yeux; on voit un gros point enfoncé au milieu du vertex; le corselet est beaucoup plus étroit antérieurement, à peine arrondi sur les côtés; pour le surplus, il est à peu près semblable.

Les élytres sont oblongues-allongées, plus étroites; leurs côtés sont plus parallèles; les épaules sont plus marquées et les marges basilaires, tout aussi courtes, convergent transversalement; les stries et la ponctuation des élytres ne diffèrent pas.

Chili (Cordilières de Coquimbo et Elqui). 1 ind. provenant de la collection Solier, appartenant à Mr. de Chaudoir.

138. *T. monoleus*.

Piceo-ater, nitidus. Oculi prominuli. Prothorax cordatus, angulis posticis rectis, apice acutiusculis. Elytra oblongo-orata, convexiuscula, humeris subdepressis; stria prima integra, secunda postice, tertia antice abbreviata, caeteris vix impressis.

Long. 4 — El. $2\frac{1}{4}$ — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

D'un noir de poix brillant avec les palpes, les antennes, les pattes et le rebord apical des élytres testacés. Les antennes sont à peu près semblables à celles du *T. rostratus*, proportionnellement un peu moins longues; les deuxième et quatrième articles sont presque égaux; le labre est moins profondément échaneré et moins rétréci vers sa base; les sillons frontaux sont plus parallèles, un peu rugueux; les yeux pa-

raissent moins saillans, parce que les tubercules post-oculaires descendent plus obliquement, tandis que chez le *rostratus*, les yeux sont placés au sommet; ici, les bourrelets post-oculaires sont des $\frac{2}{3}$ plus petits que les yeux; les lignes orbitaires sont également divergentes en avant, mais elles se dirigent, non pas sur la partie supérieure des yeux, mais sur la base externe des antennes; les élévations entre les sillons frontaux et les yeux sont un peu rugueuses à leur partie antérieure.

Le corselet est cordiforme, à peu près aussi long que large, fortement arrondi sur les côtés jusqu'au delà du milieu, d'où il se dirige obliquement en se rétrécissant jusqu'au quart de la base; là, les côtés se redressent et tombent droit sur les angles postérieurs qui sont droits avec la pointe un peu aiguë; la surface est assez convexe; les côtés et les angles antérieurs sont assez déprimés; les côtés et surtout la base sont transversalement rugueux; les fossettes basales sont situées contre les angles, profondes, arrondies, mais se prolongeant un peu en avant; l'impression transversale postérieure est interrompue, de chaque côté du sillon longitudinal, par un court sillon oblique et profond; le sillon longitudinal est lui-même très marqué, surtout à sa partie inférieure; l'impression transversale antérieure s'éloigne beaucoup du bord antérieur à sa partie centrale.

Les élytres sont régulièrement ovales-oblongues, convexes, si ce n'est le long de la suture; les épaules sont peu marquées; les marges basilaires convergent fortement en avant et ne dépassent point la cinquième strie; la première strie seule est entièrement distincte; elle se prolonge le long du bord apical jusqu'à la strie marginale, à laquelle elle se réunit; la deuxième atteint le dernier quart de l'élytre; la troisième dépasse à peine le milieu; les autres deviennent indistinctes; toutefois, comme d'habitude, les deux dernières sont bien marquées; les 3 points dorsaux sont très distincts; le deuxième est situé au milieu de l'élytre. Les piliers des hanches postérieures sont grands et cependant ils sont d'un quart plus courts que le métasternum.

Chili (Germain). 4 ind. coll. de Chaudoir.

139. *T. minyops* Wollast. Ann. and Mag. of nat. hist. 1862 p. 287 no. 1. — Col. Atlant. p. 55 no. 164.

Cet insecte que je ne connais pas, est remarquable par la petitesse de ses yeux et la brièveté de ses antennes; ce dernier caractère l'éloigne du *T. lapidosus*, auprès duquel le premier semblerait devoir le faire placer.

Je crois donc devoir le rejeter provisoirement à la fin des *Trechus*.

Voici la diagnose qui reproduit suffisamment les principaux caractères de la description.

Angustulo-oblongus, rufo-ferrugineus, nitidus: capite orali, postice sub-crasso, i. e. pone oculos (minutissimas, valde demissos) vix contracto, sulcis frontalibus sat profundis, curvatis; prothorace subquadrato postice vix latiore, angulis anticis subporrectis, acutiusculis, postice rectis, canaliculato, utrinque ad basin profunde impresso: elytris sat profunde punctato-striatis, interstitio tertio punctis 2 impresso: antennis rufo-testaceis, brevibus, apicem versus mouiliformibus; pedibus testaceis.

(Long. $1\frac{1}{3}$ lin.)

Madère. dans les montagnes.

Addenda et emendenda.

p. 21 lin. 4 El. lege El. 3.

p. 28 lin. 13 minores lege majores.

lin. 15 planiusculo lege planiuscula.

Cette espèce*) diffère du *T. ovatus* par ses antennes plus épaisses, les sillons frontaux plus droits, les yeux encore moins proéminents, les bourrelets post-oculaires du double plus petits; la ligne orbitaire dirigée plus extérieurement; le corselet plutôt carré que cordiforme, plus convexe, rétréci dans sa moitié postérieure, non sinué avant les angles de la base; celle-ci plus tronquée: les élytres plus courtes, plus larges, moins rétrécies aux épaules, les 3 premières stries moins profondes.

4. *T. Whitei* Woll.

Mr. Crotch m'a envoyé cet insecte, recueilli par lui aux Iles Canaries. Outre ses dimensions bien moindres (Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{3}{4}$ — Lat. $1\frac{1}{4}$ M.) il diffère du longicornis par la coloration plus foncée de la tête et du corselet, plus testacée des élytres, lesquelles portent vers le dernier quart une large tache noire qui ne touche point le bord postérieur: les antennes sont beaucoup moins longues; le bourrelet post-oculaire est de moitié moins grand; le corselet est plus large et plus arrondi en avant, ses angles postérieurs sont un peu plus saillans, mais plus épais.

*) *Tr. elegans* Putz.

42^{bis}. T. Heeri.

Long. $3\frac{1}{4}$ — El. $1\frac{7}{8}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un brun de poix brillant, élytres un peu plus foncées que les autres parties du corps; bouche, à l'exception des mandibules qui sont d'un brun rougeâtre, antennes et pattes d'un jaune testacé. Les antennes ne sont pas très longues, à articles peu allongés, le deuxième est subégal au troisième, un peu plus long que le quatrième. Les yeux sont saillans, le bourrelet postoculaire est aussi large que ceux-ci; la ligne orbitaire se dirige sur le côté interne de l'insertion des antennes. Le corselet est subcordiforme, tronqué antérieurement. Côtés latéraux bordés, largement arrondis un peu avant le milieu, puis se rétrécissant assez fortement jusque vers les angles de la base, où ils se redressent pour former avec le bord postérieur un angle assez aigu, visiblement produit extérieurement; angles postérieurs un peu relevés, surmontés chacun d'un poil raide assez long et dirigé postérieurement, marqués d'une fossette arrondie, large, mais peu profonde qui fait paraître les angles plus relevés qu'ils ne le sont réellement; la base est coupée carrément, sinuée de chaque côté, l'impression transversale postérieure est assez forte, le sillon longitudinal médian est bien visible sur toute sa longueur, mais n'atteint pas le bord antérieur, où il s'arrête contre un faible bourrelet transversal; la marge latérale n'est pas très large, mais régulière. Les élytres sont d'un ovale court, assez larges et arquées sur les côtés, les épaules sont largement arrondies, le rebord latéral est fort, surtout aux épaules, où il est relevé en gouttière, leur surface est régulièrement, mais faiblement convexe, les stries sont visibles au nombre de cinq sur chaque élytre, mais peu profondes, la suturale et la seconde sont cependant plus marquées que les suivantes, et surtout la première qui est bien visible sur toute sa longueur; sa partie redressée est fortement impressionnée, les troisième, quatrième et cinquième sont obsolètes et abrégées antérieurement. Le deuxième des points dorsaux est à peu près au milieu de la longueur des élytres, cependant il est placé un peu avant le milieu et beaucoup plus rapproché du premier que du dernier.

Cette jolie espèce a été trouvée au nombre de 2 exemplaires sur le sommet du Sentis par Monsieur le Professeur Heer à qui je me fais un devoir de la dédier.

H. Tournier.

63^{bis}. T. Uagonii Crotch. Pet. nouv. ent. 15. août 1869.

Cette espèce est assez voisine du T. Grenieri Pand. Elle est un peu plus petite et sa coloration est un peu plus claire. Les antennes sont moins longues et plus grêles; les

yeux sont aussi petits et encore moins saillans, le bourrelet post-oculaire est à peine un peu moins grand; la ligne orbitaire a la même direction. Le corselet est plus étroit, moins arrondi sur les côtés antérieurs qui, dès le milieu, se dirigent sans sinuosité jusqu'à la base qui est notablement plus rétrécie: les angles postérieurs sont plus grands, coupés plus droit, plus saillans; la base est plus tronquée; le rebord marginal est plus étroit dans sa moitié inférieure. Les élytres sont à peu près semblables, mais un peu plus longues; leurs stries sont plus régulières et moins profondes, tout en restant toutes bien marquées dans toute leur étendue.

Hab. Alasua (Hispan.) in cavernis (Croteh).

94^{bis}. T. Diecki.

Nigro-piceus, prothorace brunneo, labro, palpis, antennis, pedibus, elytrorum maculis 4 latis testaceis. Antennae breviusculae, quartam elytrorum partem non superantes, articulo secundo quarto subaequali. Oculi interstitiis posticis quadruplo majores, linea orbitali in antennarum basim porrecta. Prothorax transversus, lateribus rotundatis, ante angulos posticos sinuatis atque retractis, hisce prominulis, acutis, basi truncata, in forcibus latis atque profundis depressa. Elytra oblongo-ovata, basi truncata, humeris obtuse angulatis, punctato-striata, striis 2 externis obsoletioribus.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

Cette jolie espèce a l'aspect d'un *Trechus subnotatus*, mais elle est beaucoup plus petite; les antennes sont moins longues, leurs articles sont moins cylindriques, le deuxième est à peu près de la longueur du quatrième, tandis qu'il est notablement plus court dans le *subnotatus*. Les yeux sont moins saillans; le bourrelet post-oculaire est plus petit; la ligne orbitaire se dirige, non pas entre les antennes et l'épistome, mais sur la base même des antennes. Le corselet est plus arrondi sur les côtés, plus fortement sinué avant les angles postérieurs qui sont un peu plus grands; la base est plus nettement tronquée.

Les élytres sont plus convexes, les épaules plus anguleuses; les points des stries sont moins profonds; les taches des élytres sont disposées de telle sorte qu'on pourrait dire que celles-ci sont marquées d'une croix noire occupant en avant les quatre premiers intervalles, en arrière les deux premiers, et dont les bras, situés au milieu, s'étendent jusqu'au bord externe. Les hanches postérieures sont un peu moins larges que chez le *subnotatus*, mais toujours plus que la longueur des piliers.

Espagne méridionale (Algésiras, Malaga). Trouvé par Mr. G. Dieck.

Liste des *Trechus* décrits.

abdominalis Motsch. Ins. sib. p. 224.	Oural.
aeneus Motsch. (<i>Trechisibus</i>) (cf. <i>laevissimus</i>).	Chili.
agilis Motsch. Russl. K. p. 7. note 2.	Caucase.
alpicola Sturm (lithophilus Putz., cf. Schaum D. I. 653).	
alpinus Dej. (<i>rotundipennis</i> Dft., cf. Schaum D. I. 651).	
alticola Woll.	Madère. 124
amaurocephalus Kol. Mel. ent. 9 (<i>minutus</i> Fab., cf. Schaum D. I. 640)	Caucase.
ampliocollis Fairm. Ann. s. e. Fr. 1859 B. 149.	Puy de Dôme. . . 91
angustatus Sol. Hist. Chil. IV. 155.	Chili. 137
— Hampe Stett. E. Z. 1850. 347 (<i>laevipennis</i> Heer, cf. E. Z. 1853. 217 et Schaum D. I. 648.	
angusticollis Kiesenw.	Styrie.
antarcticus Dej.	Pyrén. 34
apicalis Motsch.	l. Malouines. . . 75
<i>Arechavaletae</i> Putz.	Kamtsch., Amur. 97
assimilis Heer.	Montevideo. . . . 134
Aubei Pand.	Suisse. 37
Audouini Guér. (? <i>politus</i> Br.).	Piémont. 71
Austriacus Dej.	l. Malouines. . . 15
axillaris Putz.	Autriche. 96
Baldensis Putz.	Chili. 103
Bannaticus Dej.	Mt. Baldo. 21
Barnevillei Pand.	Bannat. 66
binotatus Putz.	Asturies. 111
bisulcatus Nicol. (<i>Bembid. Fockii</i> H.).	Apenn. 95
Bonvouloiri Pand.	Pyrén. 74
Brasiliensis Fr. Sahlb. (<i>Tachys</i> ?).	Rio Jan.
Bruckii Fairm.	Pyrén. 27
Californicus Motsch.	Sitkha. 105
Canadensis Putz.	Canada. 88
cardioderus Putz.	Transylv. 87
castanopterus Heer (<i>obtusus</i> Er.)	Suisse.
Caucasicus Chaud.	Caucase. 73
cantus Woll.	Madère. 120
cephalotes Putz.	Pyrén. orient. . . 11
chalybaeus Dej.	Californie. 89
Chaudoiri Levrat. Et. ent. Lyon 1859 p. 45.	Sicile.

<i>chloroticus</i> Putz.	Chili.	12
<i>constrictus</i> Schaum.	Styr., Carinth. . .	61
<i>convexus</i> Mac Leay Ann. Jav. 117.	Java.	
<i>croaticus</i> Dej.	Croatic.	45
<i>curticollis</i> Fairm.	Algérie.	131
<i>custos</i> Woll.	Madère.	123
<i>cyclopterus</i> Putz.	Chili.	48
<i>decorus</i> Grimm Steyr. Col. 32.	Styrie.	
<i>Dejeani</i> Putz.	Transylv.	67
<i>Delarouzei</i> Pand.	B. Alpes.	80
<i>depressicollis</i> Putz.	Chili.	59
<i>detersus</i> Woll.	Canar.	119
<i>Dieckii</i> P.	Espagne.	94 ^{bis}
<i>dilutus</i> Woll.	Canar.	119
<i>discus</i> Fab.		1
<i>distigma</i> Kiesenw.	Pyrén.	54
<i>distinctus</i> Fairm.	Pyrén.	35
<i>dorsistriatus</i> Moraw.	Amur.	107
<i>elegans</i> Putz.	Styr., Carinth. . .	25
<i>elongatulus</i> Putz.	Caucase.	68
<i>exaratus</i> Schaum.	Carniole.	62
<i>eximius</i> Putz.	Styrie.	29
<i>Fairmairei</i> Pand.	Alp. mar.	90
<i>fasciatus</i> Bohem. V. Eugén. no. 35.	Honolulu.	
— Motsch. Bull. Mosc. 1851. IV. 506.	Ind. orient.	
— Motsch. Et. ent. V. 26 (g. Trechoides) Insecte du Succin.		
<i>fasciger</i> Putz.	Chili.	135
<i>felix</i> Woll.	Canar.	130
<i>ferrugineus</i> Brullé.	Chili.	13
<i>fimicola</i> Woll. (Gen. Trechicus).	Madère.	
<i>flavipes</i> Kirb. F. B. A.	Amér. bor.	
<i>flavolimbatus</i> Woll.	Canar.	127
<i>flavomarginatus</i> Woll.	Madère.	126
<i>flavus</i> St. (micros H., cf. Schaum D. I. 634).		
<i>fulvescens</i> Leach (G. Aëpus).		
<i>fulvus</i> Dej.	Sicile.	8
— Lec. (micans Lec. var.)	L. supér.	
<i>fuscus</i> Motsch. R. K. p. 7 (minutus F.).	Caucase.	114
<i>glacialis</i> Heer.	Suisse.	36
<i>gravidus</i> Putz.	Trébizonde.	56
<i>Grenieri</i> Pand.	Pyrén.	63
<i>Heeri</i> Tou nier	Suisse.	42 ^{bis}
<i>hololissus</i> Putz.	Chili.	76
<i>immunis</i> Kirb. F. B. A.	Amér. bor.	

<i>incilis</i> Daws. (<i>rivularis</i> Gyll.).	
<i>indicus</i> Putz.	Ind. orient. 108
<i>infuscatus</i> Chaud.	Armén. 118
<i>integer</i> Putz.	Tanger. 6
<i>Jansonianus</i> Woll. (<i>G. Trechicus</i>).	Madère.
<i>Kamtschatkensis</i> Putz. (<i>apicalis</i> Motsch.).	Kamtschatka.
<i>Kiesenwetteri</i> Pand.	Pyrén. 33
<i>laevigatus</i> Boh. V. Eug. 36.	B. Ayres.
— Lec.	
<i>laevipennis</i> Heer.	Suisse. 41
<i>laevis</i> Woll. (<i>flavomarginatus</i> ?).	Madère.
<i>laevissimus</i> Putz.	Chili. 99
<i>Lallemanti</i> Fairm.	Algér. 9
<i>lapidosus</i> Daws.	Angl. mér. 10
<i>latebricola</i> Kiesenw.	Pyrén. 79
<i>laticollis</i> Motsch. Ins. sib. 235.	Baical.
<i>latipennis</i> St. (<i>Bemb. Fockii</i> H.).	
— Chaud. (<i>gravidus</i> Putz.).	Trébizonde. 56
<i>latus</i> Putz.	Styr. etc. 60
<i>limacodes</i> Dej.	Alp. Autr. etc. 43
<i>liopleurus</i> Chaud.	Géorgie 112
<i>lithophilus</i> Putz.	Styr. etc. 44
<i>littoralis</i> Dej. (<i>longicornis</i> St.).	
<i>litura</i> Perroud Ann. Lyon 1864. 72.	N. Caléd.
<i>Longhii</i> Com.	L. Côme. 20
<i>longicornis</i> Sturm.	3
<i>longobardus</i> Putz.	Lombard. 84
<i>macilentus</i> Harold (<i>ochreatus</i> Redtb.),	
cf. Schaum D. I. 646 note.	
<i>macrocephalus</i> Heer.	Suisse. 39
<i>maculicornis</i> Chaud.	Caucase. 82
<i>marginalis</i> Schaum.	Transylv. 52
<i>Mariae</i> Humm. (<i>discus</i> Fab.).	
<i>maurus</i> Putz.	109
<i>melanocephalus</i> Kolen. Mel. ent. 68.	Armén.
<i>Mexicanus</i> Putz.	Mexique. 32
<i>micans</i> Lec. (<i>Epaphius</i>).	L. supér. 133
— Schaum	Carniole. 58
<i>mirophthalmus</i> Mill.	M. Tatra. 16
<i>micros</i> Herbst.	2
<i>Milleri</i> Redtb. (<i>ochreatus</i> Dej.).	
<i>minutissimus</i> Fr. Sahlb. (<i>Tachys</i> ?).	Brésil.
<i>minutus</i> Fab.	114
<i>minyops</i> Woll.	Madère. 139
<i>monoleus</i> Putz.	Chili. 138
<i>montanus</i> Motsch. Ins. sib. 236.	Alp. Baical.

montanellus Harold Cat. p. 392 (montanus Putz.).	57
nigricornis Motsch. Ins. sib. 235.	Kiachta.
nigrinus Putz.	Carniole etc. 109
nigripennis Sol. (politus var.).	Chili.
nigrocruciatus Woll.	Madère. 121
nivicola Chaud.	Caucase. 83
oblongulus Mann (Bembid.).	Amér. Russe.
obscuricornis Putz.	Chili. 31
obtusus Er.	115
ochreatus Dej.	Alp. Austr. 23
{ochreatus Redtb. (macilentus Har.).	Alp. Austr.
{ovatus Putz.	Styrie. 26
ovipennis Motsch.	Amér. Russe. 47
pacificus Putz.	I. Croiset. 19
pallescens Redtb. F. A. I. 105 (ovatus Putz.).	
pallidus Steph. (Acup. harpal. D.).	
pallidipennis Schaum (subnotatus D.).	Natal. 65
pallipes Boh.	
palpalis Duft. (rubens Fab.).	Autriche. 86
— Dej.	
paludosus Gyll. (rubens Fab.).	
Panamensis Putz.	Panama. 104
Pandellei Putz.	Espagne. 70
parvicollis Putz.	Chili. 101
parvulus St. (Stenol. dorsalis F.).	
patruelis Putz. (glacialis Heer).	
Perezi Crotch Pet. nouv. ent. 15. août 1869.	Espagne.
Pertyi Heer.	Suisse. 40
piceus Putz. (glacialis Heer).	
piciventris Graells (Pandellei Putz.).	57
pinguis Kiesenw.	Pyrén. 53
planatus Duft. (micros H.).	
planipennis Ros. Die Th. Andal. p. 42.	Andal.
planiusculus Costa Ricerche ent. Napl. 1858.	Naples.
— Fairm. (Bruckii Fairm.).	Pyrén. 27
platypterus St. (? Stett. E. Z. 1846. 107.	
— Schaum D. I. I. 640).	
plicatulus Mill.	Galicie. 92
politus Br.	Chili. 98
— Fald. (minutus Fab.).	Transcauc.
— Fairm. (Bruckii Fairm.).	Pyrén. 27

<i>ponticus</i> Motsch. B. M. 1845. 27 (g. Ba-	Crimée.	
dister cf. B. M. 1866. 105).	Transylv.	17
<i>procerus</i> Putz.	Suisse.	38
<i>profundestriatus</i> Heer.	Chili.	100
<i>proximus</i> Putz.	Saxe.	50
<i>pulchellus</i> Putz.	Alp. marit.	72
<i>Putzeysi</i> Pand.	Pyrén.	78
<i>Pyrenaeus</i> Dej.	Chili.	14
<i>quadriceps</i> Putz.		
<i>quadricollis</i> Putz. (micros var.).	Madère.	125
— Woll. (tetraoderus Har.).	Caucase.	
<i>quadrimaculatus</i> Motsch. R. K. 7.		
<i>quadristriatus</i> Gyll. (Bemb.) <i>minutus</i> Fab.	Hyères.	7
<i>Raymondi</i> Pand.	Styrie.	85
<i>regularis</i> Putz.	Eur. bor.	106
<i>rivularis</i> Gyll.	Panama.	136
<i>rostratus</i> Motsch. (g. Unides).	Styr. etc.	51
<i>rotundatus</i> Dej.	Styrie.	49
<i>rotundipennis</i> Duft.		5
<i>rubens</i> Fab. (<i>paludosus</i> Gyll.).		
— Clairv. (<i>minutus</i> Fab.).	Chili.	30
— Duft. (micros H.).	Amér. bor.	
<i>ruficollis</i> Putz.	Natal.	64
<i>ruficus</i> Kirb. F. B. A.	Sicile, Algér.	110
<i>rufipes</i> Boh.	Asturies.	24
<i>rufulus</i> Dej.	Chili.	102
<i>saxicola</i> Putz.	Portugal.	28
<i>scapularis</i> Putz.	Suisse.	42
<i>Schaufussi</i> Putz.	Moravie.	93
<i>Schaumi</i> Pand.		132
<i>sculptus</i> Schaum.		
<i>secalis</i> Payk.		
<i>sericeus</i> Fl. (micros H.).	Madère.	129
<i>signatus</i> Woll.	Amér. bor.	
<i>similis</i> Kirb. F. B. A.	Carinth., Baldo.	69
<i>sinuatus</i> Schaum.	N. Zél.	
<i>soledadinus</i> Guér.	Amér. russe.	
<i>spectabilis</i> Mann. (Bembid.).		58
<i>splendens</i> Har. (micans Sch.).	Transylv.	55
<i>striatulus</i> Putz.	Suisse.	22
<i>strigipennis</i> Kiesenw.	Styrie.	
<i>Styriacus</i> Grimm St. Col. p. 32.	Caucase.	46
<i>subcordatus</i> Chaud.	Grèce.	94
<i>subnotatus</i> Dej.	Galic. or.	18
<i>subterraneus</i> Mill.	Espagne.	81
<i>suturalis</i> Putz.		

Syriacus Putz.	Syrie.	113
tempestivus Panz. (minutus Fab.).		
testaceus Fab. (secalis Payk.).		
— Duft. (palpalis Dej.).		
— Blanch.	Magellan.	15
tetracoderus Har. (quadricollis Woll.).	Madère.	125
tibialis Kirb. F. B. A.	Amér. bor.	
Tingitanus Putz.	Tanger.	117
tristis Duft. (?nigrinus Putz.), cf. Schaum D. I. I. 642.		
Uhagoni Croteh Pet. nouv. ent. 15. août 1869.	Espagne.	63 ^{bis}
umbricola Woll.	Madère.	122
unifasciatus Panz. (discus Fab.).		
variicornis Putz.	Boliv.	77
verbasci St. (Acup. rufulus Dej. sec. Er. — Bemb. pumilio Duft. sec. Schaum Stett. E. Z. 1846. 107).		
vicinus Putz.	Arménie.	116
vittatus Graëlls.		70
Whitei Woll. (Thalassoph.).		4

Expl. Tab. I.

- Fig. 1. Tr. glacialis Heer.
 - 2. - assimilis Heer.
 - 3. - profundestriatus Heer.
 - 4. - macrocephalus Heer.
 - 5. - Pertyi Heer.
 - 6. - laevipennis Heer.
 - 7. - Heeri Tournier.